EVALUATION FINALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DURABLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET ECONOMIQUE DES MENAGES VULNERABLES AU SUD-KIVU EN RDC

(P5-2017-2021)

Rapport Final

Par SADIKI BYOMBUKA Onésime, Consultant Principal

Avec la collaboration de

BARHALEMBERWA BYABUZE Luc et KALIZA TCHANGABOBA Joséphine, Assistants d'évaluation

Mars 2022

TABLE DES MATIERES

Titres	Pages
Table des matières	2
Sigles et abréviations utilisés	3
Liste des tableaux, carte et graphiques	4
1. Résumé des principales conclusions et recommandations	5
2. Contexte du projet, objectif et champ de l'évaluation	8
2.1. Contexte du projet	8
2.2. Objectif de l'évaluation	9
2.3. Champ de l'évaluation	10
3. Définition des concepts utilisés	11
4. Approche méthodologique utilisée	11
4.1. Caractérisation générale de la méthodologie utilisée	11
4.2. Techniques utilisées pour la collecte et l'analyse des données	12
4.3. Questions d'évaluation	13
5. Equipe d'évaluation, calendrier et conditions de réalisation	13
5.1. Equipe d'évaluation	13
5.2. Calendrier de l'évaluation	13
5.3. Conditions de réalisation	14
6. Constats majeurs de l'évaluation	14
6.1. Exécution des activités du projet et niveau de réalisation des indicateurs des résultats	14
6.2. Principaux changements connus par les bénéficiaires et dans leurs milieux locaux en tant qu'effets du projet SAE	21
6.2.1. Renforcement des capacités des partenaires, structuration des bénéficiaires et alphabétisation	22
6.2.2 Agriculture familiale	24
6.2.3. Entrepreneuriat agricole	28
6.2.4. Protection de l'environnement	30
6.2.5. Recherche-Action et Capitalisation	31
6.2.6. Genre	31
6.2.7. Partenariat, gestion, suivi et évaluation du projet	33
6.3. Facteurs ayant favorisé le succès du projet	34
6.4. Facteurs ayant limité le succès du projet	36
7. Conclusions	37
7.1. Conclusions en rapport avec les principaux critères et les questions d'évaluation	37
7.2. Conclusions en rapport avec des questions ou thèmes spécifiques liés au projet SAE	50
8. Recommandations	57
8.1. Recommandations relatives aux activités et aux approches d'intervention en sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables	57
8.2. Recommandations relatives au partenariat entre Louvain Coopération et les partenaires locaux ainsi qu'au ciblage géographique du rayon d'intervention	60

8.3. Recommandations relatives à l'efficacité, à l'impact et à la durabilité des interventions	61
9. Appréciation de la Théorie de Changement dans laquelle s'inscrit le projet SAE	61
10. Annexes	63
Annexe 1. Liste indicative des documents consultés au cours de l'évaluation	64
Annexe 2. Décompte des personnes rencontrées/interrogées	65
Annexe 3. Matrice de l'évaluation du projet SAE	67
Annexe 4. Questions guide de focus groups avec les membres des MUSO	74
Annexe 5. Questionnaire de l'enquête de satisfaction	76
Annexe 6. Termes de référence de l'évaluation	78

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

A1…A5 : Année 1…Année 5
ACSA : Agent Communautaire de Santé Animale
AGR : Activité Génératrice de Revenu
ARES : Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur
ASOP : Actions Sociales et Organisation Paysanne
BPC : Business Plan Compétition
C : Encours de crédits
CAD : Commission d'Aide au Développement de l'OCDE
CEP : Champ Ecole Paysan
COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit
COVID-19 : Pandémie de coronavirus
CPEDD: Coordination Provinciale de l'Environnement et Développement Durable
CSC : Cadre Stratégique Commun
DGD : Direction Générale de la Coopération au Développement et Aide Humanitaire
E : Encours d'épargnes
€ : Euros
EMOFOR : Equipe Mobile des Formateurs en Entrepreneuriat
FSKi : Fonds Social du Kivu
GALE : Groupe Apprenons à Lire et à Ecrire
GEL Sud-Kivu : Guichet d'Economie Locale au Sud-Kivu
IITA : Institut International d'Agriculture Tropicale
IMF : Institution de Microfinance
INERA : Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
IPAPEL : Inspection Provinciale d'Agriculture, Pêche et Elevage
ISDR : Institut Supérieur de Développement Rural
ITAPEL : Inspection Territoriale d'Agriculture, Pêche et Elevage
LC : Louvain Coopération
ME: Micro-entrepreneurs
MUSO : Mutuelle de Solidarité
ND : Non disponible
OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

OIE : Outil d'Intégration Environnementale
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OPDR : Organisation pour la Promotion du Développement Rural
OS : Objectif Spécifique
PICAGL : Programme Intégré de Croissance Agricole dans la Région des Grands Lacs
PL : Partenaire Local/Partenaires Locaux
QRCP : Questionnaire de Renforcement des Capacités des Partenaires
RDC : République Démocratique du Congo
SAE : Sécurité Alimentaire et Economique
SARCAF : Service d'Accompagnement au Renforcement des Capacités des Femmes
SIDI : Société Internationale pour le Développement et l'Investissement
UCB : Université Catholique de Bukavu
UEA : Université Evangélique en Afrique
ULB : Université Libre de Bruxelles
UNI4COOP : Consortium de 4 ONG universitaires francophones belges
UOB : Université Officielle de Bukavu
VSF : Vétérinaires Sans Frontières
YOULIMA : (Youth= jeunesse ; Lima= cultiver la terre). Il s'agit des cadres de réflexion et d'échanges sur les actions entrepreneuriales des jeunes en agriculture, initiés par ASOP.

LISTE DES TABLEAUX, CARTES ET GRAPHIQUES

Tableau no 1 : Territoires, chefferies et groupements constituant la zone d'intervention du projet (page 9)

Tableau no 2 : Calendrier du déroulement de l'évaluation (page 14)

Tableau no 3 : Evolution des indicateurs des résultats du projet SAE (page 17)

Carte de localisation de la zone d'intervention du projet en province du Sud-Kivu (p. 10)

Graphique 1 : Appréciation par les bénéficiaires du niveau d'amélioration de l'alimentation dans leurs ménages (page 37)

Graphique 2 : Appréciation par les bénéficiaires interrogés du niveau d'amélioration des revenus dans leurs ménages (page 38)

Graphique 3 : Expression de la satisfaction globale des bénéficiaires interrogés face au projet SAE (page 39)

Graphique 4 : Types d'améliorations apportées par le projet SAE dans les conditions de vie des ménages des bénéficiaires interrogés (page 41).

1. RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le ''Projet de renforcement durable de la sécurité alimentaire et économique des ménages vulnérables au Sud-Kivu en RDC (P5-2017-2021)'', financé principalement par la DGD (Belgique) a été mis en œuvre durant cinq ans, de 2017 à 2021 dans trois territoires de la province du Sud-Kivu (Kabare, Kalehe et Walungu) en République Démocratique du Congo par Louvain Coopération en partenariat avec trois organisations non gouvernementales nationales, à savoir : ASOP (Action sociale et organisation paysanne), GALE (Groupe apprenons à lire et à écrire) et GEL Sud-Kivu (Guichet d'économie locale au Sud-Kivu). Le projet a travaillé à travers les Mutuelles de Solidarité (MUSO) et a porté essentiellement sur le renforcement des capacités des partenaires et des bénéficiaires, l'appui à l'agriculture familiale, la promotion de l'entrepreneuriat agricole, la protection de l'environnement et la recherche-action et capitalisation des savoirs.

La présente évaluation finale externe réalisée en janvier-février 2022 dégage les principales conclusions suivantes :

1°) La disponibilité alimentaire s'est accrue avec une proportion de plus de 90% des ménages bénéficiaires qui ont amélioré le nombre de repas journaliers. Le pourcentage des ménages qui diminuent la durée de la période de rupture de vivres (exprimée en nombre de jours/an) qui était de 20% selon le baseline au début du projet est passé à 33% en année 5 (2021) selon les enquêtes ménages et les enquêtes MUSO effectuées par le projet. Le pourcentage de ménages ayant augmenté les revenus grâce aux AGR développées par les membres des MUSO accompagnées avoisine les 80%, selon les mêmes enquêtes. Et à cela s'ajoutent de nombreux changements en termes d'application des gestes de protection de l'environnement, d'accroissement des rendements agricoles, d'augmentation d'emplois journaliers et saisonniers créés par 118 micro-entrepreneurs qui ont augmenté leurs chiffres d'affaires (dont 73% des femmes) et les augmentations de revenus connues par les bénéficiaires en général. Ces performances dans l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet traduisent un **niveau d'efficacité élevé** de la mise en œuvre du projet.

2°) Certaines réalisations importantes du projet ont été des **innovations dans la zone d'intervention**, entre autres :

- la mobilisation croissante des cotisations des membres des MUSO dans les caisses verte et rouge alors qu'auparavant nombreux membres étaient réticents aux cotisations sous prétexte d'indigence ;
- la mise en place et l'utilisation des outils de gestion dans les MUSO et les AGR des membres ;
- l'adoption de bonnes techniques agropastorales performantes et respectueuses de l'environnement dans les champs et étables de petits producteurs ;

- la pratique de l'analyse des effets entre l'environnement et les activités agricoles et entrepreneuriales des bénéficiaires avec prise des engagements volontaires et mise en œuvre de ceux-ci ;
- le recours aux EMOFOR pour un suivi de proximité des micro-entrepreneurs ;
- la stratégie de business plan compétition pour stimuler la créativité et l'innovation au niveau des micro-entrepreneurs.

La plupart de ces innovations et stratégies ont permis d'apporter une **contribution significative à l'amélioration de l'alimentation et des revenus des bénéficiaires tout en ayant un impact positif sur l'environnement**.

3°) Malgré l'existence d'atouts de durabilité, il importe de noter que l'évaluation a aussi identifié des **défis importants qui peuvent mettre à mal les chances de pérennisation des acquis du projet SAE**. Il s'agit principalement des défis suivants :

- les risques de l'accroissement des cas de non remboursement des crédits par certains membres dans les MUSO, en situation de non accompagnement par les partenaires locaux, qui peuvent affaiblir certaines MUSO et même conduire à leur faillite ou dislocation ;
- le risque de relâchement par les bénéficiaires en agriculture parce qu'il s'agit d'une activité complexe qui mérite un accompagnement continu.

Pour maintenir l'élan d'amélioration de la sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables impulsé par le projet, **un bon nombre de recommandations sont formulées parmi lesquelles les suivantes** :

1°) Il est opportun et utile dans le cadre des interventions futures de Louvain Coopération et des partenaires locaux **d'assurer une continuité des activités clés du projet SAE pour en consolider la durabilité** (notamment : la formation et accompagnement en techniques agroécologiques, la poursuite de la sensibilisation et formation sur la protection de l'environnement avec l'outil OIE, l'appui aux pépinières pour la plantation d'arbres agroforestiers et fruitiers, la structuration/accompagnement des petits producteurs en coopératives agricoles).

2°) **L'approche d'intervention exclusivement à travers les MUSO**, tout en ayant ses avantages du bénéfice de la stabilité, de la solidarité et de l'habitude des bénéficiaires à travailler ensemble, **limite l'impact du travail du projet dans les milieux cibles où existent d'autres organisations locales/communautaires ayant aussi un potentiel d'efficacité** (coopératives, associations villageoises, regroupements professionnels des jeunes ou des femmes, etc.). Pour donner des chances à un impact plus grand en matière de sécurité alimentaire et économique, il sera **plus stratégique de travailler avec des organisations locales et communautaires diversifiées et sélectionnées selon leurs potentialités au lieu de se limiter aux seules MUSO**.

3°) La sensibilisation et l'appui aux jeunes pour un engagement dans le travail agricole sont un facteur clé de durabilité de l'augmentation de la production et de la disponibilité alimentaire dans la zone du projet. D'où toute la valeur des 'MUSO des jeunes', d'associations des jeunes engagées en agriculture, de jeunes entrepreneurs/acteurs agricoles. **Il est donc adéquat, pour la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire, de renforcer la stratégie d'implication et de professionnalisation des jeunes en agriculture.**

4°) Cette évaluation a permis de se rendre compte de la grande demande au sujet de l'alphabétisation dans la zone d'intervention du projet SAE bien que d'habitude il y a tendance à considérer l'alphabétisation comme une activité élémentaire, traditionnelle, routinière en matière de développement. Il y a de l'utilité à soutenir l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante de premier niveau et de deuxième niveau selon les besoins et de manière ciblée en tant qu'appui au renforcement des capacités de production agricole et de gestion des activités économiques. **Il est donc recommandable, dans cette région particulière, d'intégrer chaque fois dans différents projets (SAE, Santé, Environnement, etc.) la dimension alphabétisation fonctionnelle et conscientisante.**

5°) L'un des défis majeurs à l'accroissement de l'impact et de la durabilité de sécurité alimentaire dans les territoires de Kabare, de Kalehe et de Walungu est celui de l'accès à la terre cultivable dans un contexte d'insuffisance des terres et d'accaparement des terres par des grands concessionnaires qui, parfois, les laissent inexploitées.

Il est de ce fait important d'inclure dans le travail pour la sécurité alimentaire et économique dans cette région la dimension d'appui au plaidoyer pour l'accès des petits producteurs et groupes vulnérables à la terre. Ceci pourrait commencer par le renforcement des capacités des structures locales ciblées par le programme (MUSO, associations villageoises, coopératives, etc.) en matière de négociation, de plaidoyer et de lobbying envers les concessionnaires et grands propriétaires terriens, et un certain accompagnement de ces structures dans les négociations et plaidoyers pour obtenir des conventions et arrangements permettant un accès plus grand à des terres non exploitées.

2. CONTEXTE DU PROJET, OBJECTIF ET CHAMP DE L'EVALUATION

2.1. CONTEXTE DU PROJET

L'évaluation qui fait objet du présent rapport est une évaluation externe finale du projet intitulé : '' Projet de renforcement durable de la sécurité alimentaire et économique des ménages vulnérables au Sud-Kivu en RDC (P5-2017-2021)''. Ce projet a été mis en œuvre durant cinq ans, de 2017 à 2021 dans trois territoires de la province du Sud-Kivu (Kabare, Kalehe et Walungu) en République Démocratique du Congo par Louvain Coopération en partenariat avec trois organisations non gouvernementales nationales, à savoir : ASOP (Actions sociales et organisation paysanne), GALE (Groupe apprenons à lire et à écrire) et GEL Sud-Kivu (Guichet d'économie locale au Sud-Kivu).

Louvain Coopération (LC), l'ONG de l'Université Catholique de Louvain et membre d'UNI4COOP, le consortium de quatre ONG universitaires francophones belges, avait obtenu un financement de la Direction générale de la Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) pour son programme de Sécurité alimentaire et économique (SAE) en RDC pour la période de 2017 à 2021. Le budget total du projet a été de **1.285.000Euros**, financé à 80% par la DGD et le reste par d'autres bailleurs comme la FAO, Lotus, la Fondation Mangrove et Wallonie-Bruxelles International.

Le projet visait initialement à améliorer la situation économique de 3.000 ménages de petits producteurs et la volonté de favoriser une gestion durable de leur environnement dans les territoires de Kabare, Kalehe et Walungu en province du Sud-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo, en lien avec deux cibles stratégiques du Cadre Stratégique Commun (CSC) de la RDC, à savoir : la cible stratégique 5 intitulée « Favoriser une utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture et d'élevage, avec une attention particulière à l'agriculture familiale » et la cible stratégique 2 intitulée « Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale ».

Les groupes cibles visés par les activités du projet sont les agriculteurs familiaux et les micro-entrepreneurs membres des mutuelles de solidarité (MUSO). L'ensemble des activités du projet s'inscrivent dans la recherche de l'atteinte de l'Objectif Spécifique ainsi formulé : 'Les petits producteurs et groupes vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire et améliorent durablement leur situation économique' en passant par 5 résultats formulés comme suit :

Résultat 1 : Les partenaires locaux et les bénéficiaires sont mieux structurés et plus performants.

Résultat 2 : Les ménages vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire.

Résultat 3 : Les bénéficiaires améliorent significativement leurs revenus et sont plus professionnels.

Résultat 4 : Des initiatives de préservation et gestion durable de l'environnement sont entreprises par les bénéficiaires.

Résultat 5 : Des processus de recherche-action et de capitalisation (RAC) systématiques sont réalisés sur l'expérience du projet.

Différentes activités ont été planifiées et exécutées pendant les cinq années du projet (2017-2021) dans le cadre de ces 5 résultats, dans le cadre de deux axes transversaux qui sont la promotion de l'équilibre du genre et la prise en compte de l'environnement, dans le cadre de la stratégie partenariale et de collaboration ainsi que dans le cadre de la gestion et du suivi du projet.

Dans chacun des 3 territoires constituant la zone d'intervention, le projet a œuvré dans une seule chefferie et dans un certain nombre de groupements administratifs comme repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau no 1. Territoires, chefferies et groupements constituant la zone d'intervention du projet

Territoires	Chefferies	Groupements
Kalehe	Buhavu	Mbinga –Sud et Mbinga – Nord
Kabare	Kabare	Bugobe, Cirunga,Bushwira , Mudusa Mudaka, Bushumba, Miti, Bugorhe, Irhambi – Katana
Walungu	Ngweshe	Ikoma, Izege, Lurhala,Nduba,Walungu, Kaniola

Source: Rapport narratif interne sur l'OS1, RDC, 2021

Une évaluation intermédiaire du projet avait été réalisée en juin 2020. Le projet a pris fin le 31 décembre 2021.

2.2. OBJECTIF DE L'EVALUATION

Cette évaluation de fin de projet se veut de type « reddition de compte » et d'approfondissement des recommandations issues de l'évaluation intermédiaire. Il s'agissait d'évaluer l'ensemble des critères CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE) du projet, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, en insistant tout particulièrement sur l'impact, la durabilité et l'efficacité sans oublier la contribution au Cadre Stratégique Commun 2017-2021 (CSC) qui définit la vision et les priorités communes entre acteurs belges présents en RDC.

L'évaluation intermédiaire avait confirmé la pertinence du programme 2017-2021 car les interventions sont une réponse aux préoccupations et besoins des populations. Tout en

creusant cette affirmation, l'évaluation finale est destinée, à son tour, à apprécier la réalisation des objectifs et des résultats sur la base des indicateurs fixés au départ, et à apporter des éléments d'apprentissage pour alimenter les interventions de Louvain Coopération et ses 3 partenaires du projet. Les résultats de l'évaluation seront également partagés avec la DGD (bailleur de fonds principal), UNI4COOP, les autres acteurs de la coopération belge à travers le CSC et d'autres acteurs du développement du Sud-Kivu selon le cas.

2.3. CHAMP DE L'EVALUATION

L'évaluation couvre la période de janvier 2017 jusque décembre 2021, ce qui est l'ensemble de la durée du projet. Elle porte sur l'ensemble du travail réalisé par le projet dans sa zone d'intervention constituée des territoires de Kabare, Kalehe et Walungu dans la province du Sud-Kivu, en RDC (la zone en couleur bleue au Nord Est de la province sur la carte ci-dessous de la province du Sud-Kivu).

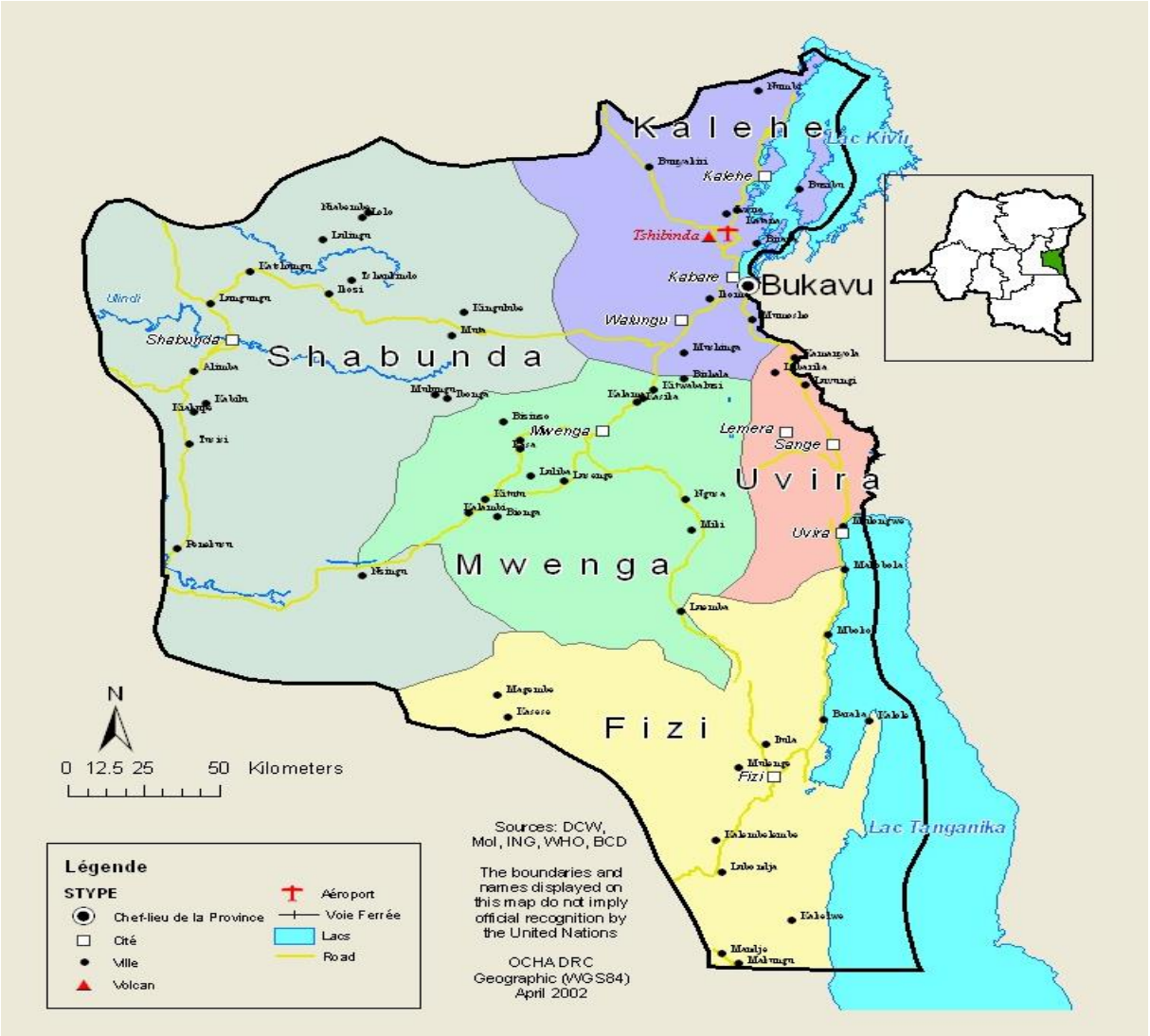

Dans le cadre de cette évaluation, les sites suivants ont été visités :

-En territoire de Walungu : Karhundu, Nambo, Ibona, Kalole, Walungu-Centre
-En territoire de Kabare : Musakambo, Kinjuba, Bushwira, Katana, Kavumu, Miti et Mudaka
-En territoire de Kalehe : Tchofi, Mishebere, Munanira, Muhongoza et Kalehe-Centre.

Dans l'ensemble, la mission d'évaluation a eu des entretiens avec 368 personnes dont 325 bénéficiaires parmi lesquels 181 femmes et 144 hommes appartenant au total à 93 MUSO sur les 150 MUSO que le projet a accompagnées.

3. DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISES

Le présent rapport n'a pas utilisé des concepts nouveaux ou un concept dans un sens particulier qui vaille la peine d'être défini. Tous les concepts utilisés sont ceux déjà employés dans les différents documents relatifs au projet SAE.

4. APPROCHE METHODOLOGIQUE UTILISEE

4.1. CARACTERISATION GENERALE DE LA METHODOLOGIE UTILISEE

L'équipe d'évaluation a utilisé une méthodologie quadridimensionnelle:

a) Une évaluation participative : avec interaction et implication à divers niveaux des acteurs de gestion et de mise en œuvre des activités du projet (le Chef du Projet SAE au sein de Louvain Coopération en RDC et les 3 partenaires locaux), des bénéficiaires, et des acteurs locaux qui ont interagi ou collaboré avec le projet (autorités ou services étatiques, structures locales) ;

b) Une évaluation de portée analytique : analyse et jugement sur base des critères CAD à partir des informations et données aussi bien qualitatives que quantitatives tirées des rapports du projet et des différentes interviews, rencontres et visites, en lien direct ou indirect avec les questions d'évaluation formulées dans les termes de référence et les questions complémentaires jugées pertinentes ;

c) Une évaluation valorisant la triangulation pour consolider l'appréciation et les jugements à partir de sources d'information diversifiées (documents et rapports du projet, interviews et entretiens ainsi que les observations et témoignages sur le terrain) ;

d) Une évaluation orientée impact-durabilité-efficacité-apprentissage : sans négliger les autres critères comme l'efficience, la pertinence et la cohérence de l'intervention, la nature d'évaluation de fin d'un projet qui a été exécuté pendant cinq ans a fait que le focus de la

collecte d'informations, des analyses et conclusions a été mis sur l'impact des actions menées, la durabilité des résultats, les performances de mise en œuvre et les leçons tirées du projet pour alimenter les interventions futures.

4.2. TECHNIQUES UTILISEES POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNEES

La méthodologie de l'évaluation a combiné une diversité de techniques de collecte et de traitement des données comprenant essentiellement :

a) L'exploitation documentaire : exploitation des documents de planification, des conventions, des fiches de suivi, des rapports et autres documents techniques d'information et d'orientation mis à la disposition par le Chef du Projet et les 3 partenaires;

b) Les entretiens individuels ou de groupes semi-structurés avec des bénéficiaires, des facilitateurs d'activités au niveau des partenaires locaux, et autres informateurs-clés ;

c) Les focus groups pour des échanges et la récolte des faits et opinions sur des questions spécifiques, surtout avec les bénéficiaires qui sont tous membres des mutuelles de solidarité (agriculteurs familiaux, micro-entrepreneurs, anciens apprenants des centres d'alphabétisation fonctionnelle), et en veillant sur la différenciation et les spécificités des opinions et appréciations (points de vue des femmes, des hommes, des jeunes, étant donné leurs rôles respectifs dans l'activité agricole et économique locale) ;

e) Les visites des réalisations sur terrain et observations sur les lieux choisis de commun accord avec les partenaires de mise en œuvre selon les activités et les zones d'intervention ;

f) La Technique du changement le plus significatif (The Most Significant Change- MSC) a été utilisée de manière complémentaire pour mettre en évidence les particularités, les similitudes et les divergences dans la perception par les bénéficiaires des changements apportés par le projet. Dans chacune des quatre zones géographiques d'intervention du projet (Walungu, Kabare centre et sud, Kabare nord et Kalehe), l'équipe d'évaluation a interrogé en profondeur quelques bénéficiaires identifiés comme « à grand succès » en concertation avec le point focal du projet au niveau de chaque partenaire pour avoir un résumé de leur histoire de changement ou de succès. Au total, 12 histoires de changement ont été collectées et analysées pour dégager les particularités, les similitudes, les divergences et les leçons en termes de changements les plus significatifs connus par les bénéficiaires.

g) L'interview individuel sur questionnaire dans le cadre d'une mini-enquête de satisfaction destinée à compléter les résultats des entretiens et focus groups. Les questions

posées ont porté essentiellement sur l'appréciation des changements et sur le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux actions qui les ont ciblés. Cette mini-enquête témoin a porté sur un échantillon occasionnel de 71 bénéficiaires appartenant à 41 MUSO, rencontrés en marge des focus groups dans les 4 axes géographiques d'intervention.

L'analyse des données qualitatives collectées a été faite par dépouillement des informations notées, exploitation des synthèses d'entretien produites, le recoupement, classement, comparaison et explication.

Les données quantitatives de la mini-enquête ont été analysées grâce au traitement avec le logiciel Excel, principalement avec le calcul des fréquences des réponses et la comparaison par tableaux et graphiques simples.

4.3. QUESTIONS D'EVALUATION

Les questions de base de l'évaluation ont été fournies par les Termes de Référence élaborés par Louvain Coopération (Annexe 6). Sur base de ces questions, une matrice de l'évaluation avait été élaborée par l'équipe d'évaluation pour guider le travail de collecte des données en reprenant les différents critères d'évaluation, les questions clés, les questions secondaires, les sources d'information et les outils à utiliser (Annexe 3). Des questions-guides de synthèse pour les différents entretiens ont été tirées de la matrice d'évaluation et utilisées lors des rencontres (Annexes 4 et 5).

5. EQUIPE D'EVALUATION, CALENDRIER ET CONDITIONS DE REALISATION

5.1. EQUIPE D'EVALUATION

L'équipe d'évaluation qui a conduit le travail était composé d'un Evaluateur Principal, le **Professeur SADIKI BYOMBUKA Onésime** et de deux assistants d'évaluation qui ont principalement travaillé pendant la phase de collecte des informations sur terrain : Monsieur BAHALEMBERWA BYABUZE Luc et Madame KALIZA TCHANGABOBA Joséphine.

5.2. CALENDRIER

Les travaux de l'évaluation se sont déroulés selon le calendrier ci-dessous :

Tableau no 2 : Calendrier du déroulement de l'évaluation

Activités	**Date/Période de réalisation**
Signature du contrat et Réunion de pré-cadrage entre LC et l'évaluateur	Le 30/11/2021
Envoi/remise des documents sur le projet à l'évaluateur	01 – 03/12/2021

par LC pour exploitation initiale	
Briefing à l'intention de l'équipe de l'évaluation par le chef du projet SAE	10/01/2022
Briefing à l'intention de l'équipe de l'évaluation par GEL SK	11/01/2022
Briefing à l'intention de l'équipe de l'évaluation par ASOP	
Mission de terrain dans quatre axes géographiques d'intervention (Walungu et Kabare Centre et Sud, avec ASOP et GEL ; Kalehe et Kabare Nord, avec GALE et GEL)	12 – 25/01/2022
Réunion de debriefing post mission de terrain à la Direction Nationale de LC	Le 1er/02/2022
Analyse des données et rédaction du rapport provisoire	26/01 – 15/02/2022
Envoi du rapport provisoire par l'évaluateur à LC	Le 16/02/2022
Réunion de restitution aux équipes locales LC et aux partenaires locaux/discussion du rapport provisoire	Le 23/02/2022
Retour (réaction) de LC au rapport provisoire	Le 04/03/2022
Intégration des amendements, consolidation du rapport par l'évaluateur	5 – 14/03/2022
Remise du rapport définitif	Le 15/03/2022
Réponses managériales de LC et échange évaluateur-LC	Le 30/03/2022

5.3. CONDITIONS DE REALISATION DU TRAVAIL

Le travail de l'évaluation n'a pas connu d'obstacle majeur aussi bien pendant les préparatifs, au cours de la mission de terrain et pendant la phase du travail post-terrain. Malgré que le projet soit terminé au 31 décembre 2021, les partenaires locaux et les agents ayant travaillé sur les différentes activités se sont mobilisés pour organiser les différentes rencontres et visites avec l'appui du Chef de Projet SAE et de la logistique mise en place par LC. Les informations recherchées par l'évaluateur ont été obtenues, et la présence des deux assistants d'évaluation aux côtés de l'évaluateur principal a été d'une utilité pratique du fait de leur maîtrise des langues locales, le Mashi et le Kihavu, en plus de leurs compétences complémentaires en matière socio-économique, environnementale et de sensibilité au genre. Les conditions climatiques, sociales et sécuritaires ont été favorables au travail pendant toute la phase de déroulement de l'évaluation, ce qui a permis le respect du calendrier établi.

6. CONSTATS MAJEURS DE L'EVALUATION

6.1. EXECUTION DES ACTIVITES DU PROJET ET NIVEAU DE REALISATION DES INDICATEURS DES RESULTATS

L'objectif spécifique de ce projet est de parvenir, dans la zone du projet, à une situation où les petits producteurs et groupes vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire et améliorent durablement leur situation économique. L'ensemble des activités planifiées se

sont inscrites dans le cadre de 5 domaines de résultats, à savoir : (1) le renforcement des capacités des partenaires et des bénéficiaires, la structuration des bénéficiaires et l'alphabétisation ; (2) l'agriculture familiale ; (3) l'entrepreneuriat agricole ; (4) la protection de l'environnement ; (5) la recherche-action et capitalisation.

Globalement, sur la période de cinq ans, **l'ensemble des activités prévues par le projet pour atteindre ces 5 résultats ont été exécutées**. Les témoignages des bénéficiaires et de partenaires rencontrés dans tous les sites visités pendant l'évaluation au cours de la période du 11 au 25 janvier 2022 citent facilement toutes les activités que le projet a conduites dans leurs milieux et auprès de leurs structures, principalement :

- Le renforcement des capacités des partenaires sur différents thèmes selon les besoins identifiés.

-L'accompagnement des MUSO dans leur structuration, dans la tenue des documents de gestion et par la formation.

-La formation des alphabétiseurs et l'appui à la mise en place et au fonctionnement des centres d'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante.

-La formation des agriculteurs et éleveurs membres des MUSO sur les pratiques agro-sylvo-pastorales saines et efficaces et accompagnement des Champs Ecoles Pysans.

-La sensibilisation et formation des agriculteurs et d'autres bénéficiaires et acteurs locaux sur la protection de l'environnement grâce à l'utilisation de l'Outil d'Intégration Environnementale, et le suivi de la mise en application des engagements auto décidés par les bénéficiaires pour la protection de l'environnement.

-L'appui à l'installation de pépinières pour la production de plantules d'arbres et l'organisation des campagnes de plantation d'arbres.

-L'appui à l'utilisation des techniques agropastorales adaptées comme l'élevage en stabulation, le compostage, les techniques de lutte antiérosive, etc.

-L'appui à la conservation, au stockage et à la commercialisation des produits notamment par la construction de deux dépôts.

-La facilitation de l'accès aux intrants agricoles de qualité par la connexion des producteurs aux fournisseurs.

-L'organisation des voyages d'échanges et des occasions d'échanges d'expériences entre agriculteurs.

-La sensibilisation sur l'entrepreneuriat agricole et le renforcement des capacités entrepreneuriales et managériales des micro entrepreneurs.

- La mise en place des équipes mobiles des formateurs en entrepreneuriat (EMOFOR).

-L'accompagnement des micro entrepreneurs par l'appui-conseil en gestion, l'appui à la tenue des outils comptables, le coaching et la facilitation des contacts avec les institutions locales de microfinance.

-L'organisation des concours Business Plan Compétition aboutissant à l'octroi d'un appui financier aux meilleurs plans d'affaires gagnants.

-Le renforcement des capacités des partenaires locaux sur le processus de recherche-action et capitalisation.

-L'appui aux partenaires dans la conduite des recherches opérationnelles pour le suivi et l'évaluation des indicateurs du programme.

-La conduite des processus de Recherche-Action et Capitalisation sur des thèmes choisis, et production et diffusion des documents y relatifs.

Les indicateurs de progrès rapportés par le projet ont connu généralement un niveau élevé de réalisation et la réalité des changements observés sur le terrain le confirme. Par exemple, selon le rapport narratif interne du projet sur l'OS1-RDC-2021 :

- Fin juin 2021 (une situation qui n'est pas très différente de celle en fin du projet en décembre 2021 au vu de la poursuite des mêmes activités pendant les derniers mois), sur une cible moyenne de 3.000 bénéficiaires attendus dans 150 MUSO, le projet a atteint un total de 150 MUSO (100% prévu) et 3.168 bénéficiaires avec une moyenne arrondie de 21 membres par MUSO. 75% d'entre eux sont des femmes (F : 2.387). Avec une moyenne de 6 personnes par ménage, ceci donne **un nombre de 19.008 personnes bénéficiaires directes du projet (soit un taux de 106%)**.

-Le pourcentage des ménages qui diminuent la durée de la période de rupture de vivres (exprimée en nombre de jours/an) qui était de 20% selon le baseline au début du projet est passé à 27% en année 3 (2019) et à 33% en année 5 (2021) selon les enquêtes ménages et les enquêtes MUSO effectuées par le projet.

-Le pourcentage des MUSO qui augmentent chaque année les cotisations de leurs membres dans les caisses verte et rouge est passé de 0% pour la baseline à 7% en année 3 du projet et à 15% en année 5.

-Le pourcentage de postes à responsabilité occupés par des femmes au sein des MUSO mixtes appuyées est passé de 25% pour la baseline à 30% en année 3 et à 40% en année 5.

Quant aux indicateurs relatifs aux résultats du projet, la même évolution croissante est remarquable en fin du projet comme cela transparaît dans le tableau ci-dessous.

Tableau no 3 : Evolution des indicateurs des résultats du projet SAE

- ***Résultat 1 :*** **Les Partenaires locaux et les bénéficiaires sont mieux structurés et plus performants.**

Indicateur de résultat	Baseline	Réalisé A1	Réalisé A2	Réalisé A3	Réalisé A4	Prévu fin projet	Réalisé A5
Niveau de Renforcement des Capacités des partenaires Locaux du programme	73%	84%	84%	84%	-	83%	86%
Taux d'alphabétisation conscientisante et fonctionnelle des producteurs (dont taux d'alphabétisation des femmes)	30% (F: 21%)	50% (F: 91%)	41,2% (F: 51%)	29% (F: 55%)	38% (F: 27%)	55%	49,3% (F: 61,5%)

- ***Résultat 2 :*** **Les ménages vulnérables accroissent leurs productions agricoles et ont une plus grande disponibilité alimentaire.**

Indicateur de résultat	Baseline	Réalisé A1	Réalisé A2	Réalisé A3	Réalisé A4	Prévu fin projet	Réalisé A5
% de ménages pratiquant de façon combinée au minimum 3 techniques promues par le projet	13%	31%	18,20%	29%	30,4%	30%	83%
% de ménages ayant augmenté les rendements d'au moins 2 de 4 principales cultures (manioc, banane, haricot, maïs)	15%	21%	23.8%	42%	49,5	23%	64,9%
% de ménages qui améliore le nombre de repas journaliers	15%	20,25%	37.2%	50,3%	52%	20%	92,3%

➢ ***Résultat 3 :*** **Les bénéficiaires améliorent significativement leurs revenus et sont plus professionnels.**

Indicateur de résultat	Baseline	Réalisé A1	Réalisé A2	Réalisé A3	Réalisé A4	Prévu fin projet	Réalisé A5
% micro-entrepreneurs ayant augmenté leur chiffre d'affaires	0%	46,70%	28,20%	64%	63%	20%	64,5% (F : 62%)
Nombre d'emplois générés par les microentreprises appuyées	125 emplois	170 emplois (dont 86 saisonniers et 94 journaliers ponctuels)	629 emplois (dont 2 emplois annuels, 431 saisonniers et 196 journaliers ponctuels)	976 emplois (dont 3 emplois annuels, 720 saisonniers et 253 journaliers ponctuels)	1465 emplois (dont 3 emplois annuels, 735 saisonniers et 727 journaliers ponctuels)	425 emplois	1.681 emplois (dont 3 emplois annuels, 927 emplois saisonniers et 751 emplois ponctuels)
Encours d'épargne (E) et de crédit (C) sur fonds propres des MUSO (en €)	E: 85.050€ C: 68.040€	E: 76.670 € C: 152.841 €	E: 37.645€ C: 17.193 €	E: 152.565€ C: 298.076€	E : 110.367 € C : 151.665 €	E : 259.554€ C : 207.643€	E : ND (1) C : ND

(1) ND= non disponible au moment de la rédaction du rapport

➢ ***Résultat 4 :*** **Des initiatives de préservation et gestion durable de l'environnement sont entreprises par les bénéficiaires.**

Indicateur de résultat	Baseline	Réalisé A1	Réalisé A2	Réalisé A3	Réalisé A4	Prévu fin projet	Réalisé A5
Les parties prenantes du projet ont mis en place des mesures correctives pour atténuer les impacts environnementaux	la majorité des mesures identifiées ont été mises en place	33% des micro-entrepreneurs accompagnés ont mis en place les mesures correctives d'atténuation des impacts environne-mentaux	25,7% des micro-entrepreneurs accompagnés ont mis en place les mesures correctives d'atténuation des impacts environne-mentaux	78,7% des micro-entrepreneurs accompagnés ont mis en place les mesures correctives d'atténuation des impacts environne-mentaux		3 mesures correctives ont été mises en place par la plupart des parties prenantes	88% des micro-entrepreneurs accompagnés ont mis en place les mesures correctives d'atténuation des impacts environne-mentaux
% des microentreprises qui pratiquent 3 à 5 gestes autodéterminés de développement durable	0%	53,40%	14%	10,7%	57%	20%	73,5%

- ***Résultat 5 :*** **Des processus de Recherche-Action et de capitalisation systématiques sont réalisés sur l'expérience du projet.**

Indicateur de résultat	Baseline	Réalisé A1	Réalisé A2	Réalisé A3	Réalisé A4	Prévu fin projet	Réalisé A5
Documents de Recherche-Action produits par an sur les thématiques du programme (Agriculture familiale, entrepreneuriat, alphabétisation)	0					5	6 documents de RAC en cours de finalisation
Documents de publications (recherche-action, capitalisation) diffusées par an	0					5	

Source : Rapport final interne du projet

Au regard du tableau ci-dessus, quelques constats se dégagent :

1°) Tous les indicateurs des résultats connaissent en fin de projet, des valeurs supérieures aux valeurs de départ en début du projet.

2°) Les indicateurs (a) % de ménages pratiquant de façon combinée au minimum 3 techniques promues par le projet, (b) % de ménages qui améliorent le nombre de repas journaliers, (c) % micro-entrepreneurs ayant augmenté leur chiffre d'affaires, (d) nombre d'emplois générés par les microentreprises appuyées et (e) % des microentreprises qui pratiquent 3 à 5 gestes autodéterminés de développement durable, ont connu un niveau de réalisation particulièrement élevé par rapport à la situation de départ en début du projet.

3°) Les activités de suivi prévues par le projet et les enquêtes prévues pour documenter l'évolution des indicateurs du projet (évaluation annuelle des capacités des partenaires locaux par l'outil QRCP, enquêtes périodiques et annuelles ménages, enquêtes périodiques et annuelles MUSO, tenue des bases des données MUSO et pour l'alphabétisation, les agriculteurs et les microentrepreneurs) ont été pour la plupart réalisées et ont été d'une grande utilité pour le rapportage du projet avec des données précises.

6.2. PRINCIPAUX CHANGEMENTS CONNUS PAR LES BENEFICIAIRES ET DANS LEURS MILIEUX LOCAUX EN TANT QU'EFFETS DU PROJET SAE

L'analyse des différents rapports du projet, le contenu du briefing donné par LC et les 3 partenaires et par le Chef du Projet au début de l'évaluation, les observations faites sur terrain lors des visites pendant l'évaluation, les entretiens de groupe et individuels avec les bénéficiaires et autres acteurs locaux rencontrés ainsi que l'exploitation des histoires individuelles de changement collectées au cours de la mission d'évaluation ont permis d'avoir une compréhension claire des principaux changements apportés par le projet dans les conditions de vie des bénéficiaires et dans les milieux locaux d'intervention. Les bénéficiaires eux-mêmes, dans la diversité de leurs milieux et des activités du projet qui les ont atteints, soulignent ces effets du projet.

Voici ci-dessous ces changements, regroupés selon les 5 domaines de résultats et les axes transversaux du projet.

6.2.1. Renforcement des capacités des partenaires locaux, structuration des bénéficiaires et alphabétisation

1°) Constat des principaux changements

- Les 3 partenaires locaux du projet (ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu) apprécient beaucoup l'accompagnement de LC en matière de RC avec l'évaluation annuelle par l'outil QRCP et ont eu chacun à apporter des améliorations dans son système de structuration et de gestion, notamment : l'élaboration de plans stratégiques, le renforcement des outils de gestion, l'administration de l'outil d'intégration environnementale, l'usage de l'outil informatique et de logiciels comptable, la maîtrise de la théorie de changement et de l'approche de sensibilité aux conflits.

- Le travail en consortium avec des complémentarités entre partenaires, l'élaboration concertée des plans d'activités semestriels avec prévisions budgétaires, le suivi de proximité par LC, les conseils à temps et bien donnés par le Chef du Projet SAE ont aussi beaucoup contribué au renforcement des capacités de mise en œuvre et de gestion du projet par les 3 partenaires locaux.

- Les MUSO, dont nombreuses ont été constituées avant le projet SAE, se sentent avoir été beaucoup renforcées par le projet dans leur structuration et leur fonctionnement : réorganisation, acquisition et utilisation des outils de gestion, accroissement de la régularité des réunions et des cotisations, renforcement des activités productives des membres (agriculture, élevage, petit commerce, notamment), l'accès aux occasions de formation et d'échanges d'expériences.

- Les pratiques de cotisations régulières, de l'épargne interne, des crédits internes, de l'entraide sociale par la caisse rouge et des travaux agricoles de groupe ont beaucoup renforcé la cohésion et la solidité des MUSO qui toutes se maintiennent, certaines croissent et donnent naissance à d'autres MUSO dans leurs milieux.

- L'accès aux crédits à l'intérieur des MUSO transforme la vie des membres et celles de leurs familles, particulièrement des femmes, grâce à l'accès à l'argent en cas de besoin pour le petit commerce, les activités agricoles, la scolarisation des enfants et les circonstances familiales ou sociales.

- La culture d'auto-prise en charge s'installe progressivement dans le chef des bénéficiaires directs du projet grâce aux MUSO.

- La stigmatisation et/ou la marginalisation de la femme diminue peu à peu dans l'esprit des membres des MUSO accompagnés. Nombreuses femmes membres des MUSO se disent devenir moins dépendantes pour les petites dépenses du ménage, plus à l'aise et mieux considérées par leurs maris et par leurs familles.

- Le leadership des femmes aussi s'accroît dans les MUSO avec une présence remarquable des femmes dans l'instance dirigeante.

- La stratégie du projet SAE d'intervenir dans la zone d'intervention à travers les MUSO comme point d'entrée de l'action a bénéficié de l'avantage de travailler à travers des groupes locaux solidaires, déjà organisés, partageant une vie et des activités communes, et se projetant ensemble vers le futur pour le bien de chacun des membres et du groupe.

- L'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante soutenue par le projet a tiré nombreuses femmes de l'analphabétisme et de ses conséquences néfastes, et procure la fierté aux nombreuses bénéficiaires, essentiellement des femmes, qui peuvent écrire leurs noms, lire les indications publiques, mieux utiliser le téléphone mobile, lire des documents simples, effectuer des calculs simples et mieux comprendre et appliquer les instructions et conseils sur les techniques agricoles et la gestion de leurs AGR.

- Les voyages d'échange d'expériences organisés dans la zone du projet, au Congo Central et au Burundi ont inspiré fortement certains participants dans l'amélioration de leurs pratiques agricoles (par exemple l'introduction des variétés de semences plus productives, l'élevage en stabulation, la culture des arbres fruitiers, etc.)

2°) Défis ou limites ayant affecté ces changements

En rapport avec le domaine du Renforcement des Capacités, il y a lieu de noter les défis et limites ci-après.

- Les épargnes généralement faibles des membres des MUSO qui maintiennent à un niveau très inférieur à la demande leur capacité d'octroi des crédits aux membres. Ceci justifie leur demande d'appuis externes pour opérationnaliser les caisses bleues.

- Les retards dans le remboursement des crédits et la mauvaise foi de certains membres pour tenir leurs engagements de remboursement portent parfois préjudice aux membres. Ils nécessitent une surveillance continue et, en cas de besoin, des mécanismes plus contraignants que ceux utilisés actuellement pour éviter des pertes dommageables aux MUSO et à leurs membres.

- La formation destinée aux MUSO dans le projet a été souvent faite à l'intention des dirigeants (membres du comité de la MUSO) avec espoir de restitution auprès des autres membres. Cette restitution est parfois inefficace ou parfois difficile à organiser si bien que les autres membres restent dans la soif du contenu des formations ainsi dispensées.

- Certaines MUSO souhaitent l'évolution de leurs organisations de manière fédérative en coopératives agricoles pour faire face aux difficultés de transformation, de conservation et

de commercialisation de leurs produits et aspirer à d'autres appuis qui leur font défaut en tant que MUSO.

- L'alphabétisation, organisée pour 6 mois, était de courte durée et, à plusieurs endroits, sans possibilité de poursuite au 2ème niveau que les apprenants souhaitent ardemment pour approfondissement et consolidation de leurs acquis.

- La principale limite pour les bénéficiaires à organiser eux-mêmes l'alphabétisation localement avec leurs MUSO réside principalement dans la difficulté de réunir la prime à payer aux alphabétiseurs pour leur encouragement.

- L'alphabétisation s'avère être un besoin encore élevé dans tous les 3 territoires, surtout pour le renforcement des capacités sociales de base des nombreuses femmes analphabètes désireuses de sortir de l'analphabétisme. Ceci vaut aussi bien pour le premier niveau, que pour la consolidation de l'apprentissage avec le deuxième niveau pour ceux qui ont acquis les premières compétences au niveau 1.

- La pandémie de COVID-19 apparue en 2020 a affecté la tenue des réunions, la participation aux activités des groupes et les mouvements des bénéficiaires, particulièrement en ce qui concerne les MUSO et l'alphabétisation sans pour autant les arrêter grâce à l'effort de sensibilisation et d'application des mesures barrières.

6.2.2. Agriculture familiale

1°) Constat des principaux changements

- Les chèvres octroyées en crédit rotatif dans les MUSO donnent du fumier utilisé par nombreux agriculteurs familiaux qui voient leur production agricole augmenter (haricot, maïs, légumes, manioc, patates douces, etc.). D'autres déchets animaux sont utilisés car il y a diversification du petit élevage familial par les membres des MUSO (notamment lapins, porcs, cobayes, parfois vaches). Les chèvres contribuent aussi à donner aux ménages des revenus supplémentaires.

- Plusieurs techniques agricoles (de culture et d'élevage) introduites auprès des agriculteurs membres des MUSO à travers les Champs Ecoles Paysans (CEP) et l'accompagnement technique des facilitateurs sont adoptées et utilisées par les agriculteurs dans leurs champs, et donnent de bons résultats en termes d'exploitation et de production : compostage et usage du fumier grâce à l'intégration agriculture-élevage, élevage en stabulation ou en semi-stabulation, construction des étables, paillage, tracé des courbes de niveaux, pratique des cultures fourragères, fossés antiérosifs, agroforesterie, plantation d'arbres fruitiers, production et utilisation des semences et boutures adaptées, conservation des semences, semis en ligne, introduction des géniteurs de bonne race, introduction des rejets sains de bananiers grâce à des macro propagateurs, respect du calendrier agricole, alimentation et

soins du bétail, production artisanale des intrants agropastoraux comme les blocs à lécher et les engrais organiques liquides, etc. De nombreux témoignages récoltés et toutes les visites effectuées pendant l'évaluation l'attestent.

- L'exploit par les bénéficiaires, à certains endroits, de parvenir, grâce à l'utilisation des techniques agricoles apprises, à faire produire des sols abandonnés et couramment jugés impropres à l'agriculture, comme le cas à Karhundu avec la MUSO des jeunes dénommée BUNVIKANE qui met en valeur 6 hectares mis à disposition par un concessionnaire dont 3 hectares sont sur des sols infertiles et dégradés longtemps abandonnés.

- La réduction, grâce à la pratique de l'élevage en stabulation, des conflits entre agriculteurs qui étaient dus à la divagation des chèvres.

- Renforcement de la diversification des activités agricoles et de petit d'élevage grâce à la dynamique interne de réflexion et de conseils que certaines MUSO insufflent à leurs membres. Par exemple, la pratique en expansion de l'élevage des cobayes à plusieurs endroits ou la pratique de l'apiculture avec plus de 200 ruches aménagées par les membres de la MUSO OBWINJA BURHABOLA dans le groupement de Burhale/Walungu.

- Le changement positif de certaines conceptions traditionnelles dans les pratiques agricoles, par exemple : l'abandon du semis traditionnel en vrac des haricots à partir des graines mises dans la bouche de l'agriculteur, traçage des fossés antiérosifs, la pratique de l'élevage des chèvres et de la plantation d'arbres par les femmes alors que traditionnellement la mentalité locale à certains endroits faisait croire que seuls les hommes peuvent entreprendre ces deux activités.

- Des paysans non-membres des MUSO, voisins dans les villages, s'informent auprès des membres des MUSO, copient les pratiques et les essayent dans leurs champs. Ainsi une diffusion de bonnes pratiques agricoles et agroforestières s'installe progressivement dans les milieux locaux d'intervention du projet.

- Avec l'augmentation de la production et la preuve qu'on peut vivre de l'agriculture en adoptant les techniques adoptées malgré que les terres sont souvent peu fertiles dans la zone d'intervention, il y a une certaine tendance pour les bénéficiaires à acquérir de nouveaux champs, à vouloir agrandir leurs exploitations, à utiliser la main-d'œuvre locale supplémentaire dans leurs champs, et partant, à se stabiliser dans le milieu et se professionnaliser comme agriculteurs.

- Grâce à l'augmentation de la production, à l'accompagnement par les partenaires locaux et à la connexion aux marchés, certains agriculteurs accèdent localement à des occasions de ventes plus importantes en quantité et en prix rémunérateurs (cobayes, oignons, haricot, plantules d'arbres, etc.) et espèrent élargir leurs perspectives d'écoulement.

- L'initiative de stockage et vente groupés à travers deux dépôts de stockage construits par le projet (1 à Walungu et 1 à Kalehe) bénéficie d'un enthousiasme des producteurs situés dans les villages proches. Les deux dépôts sont à leur début de fonctionnement et pourraient susciter une envie de réplication dans d'autres villages. La durabilité du système de gestion mis en place et de l'utilisation de ces dépôts dépendra en grande partie de la transparence dans les opérations et de la capacité d'écoulement rapide que les différents comités de gestion démontreront aux utilisateurs. Des actes de transparence, de bonne gestion et d'écoulement rapide des produits pourraient accroître la confiance des utilisateurs et rendre durable l'utilisation de ces dépôts. Un certain niveau d'encadrement par les partenaires ASOP et GALE est donc nécessaire jusqu'à ce que les pratiques de gestion des dépôts deviennent bien installées et rassurantes.

- Un bon nombre des jeunes déclarent avoir opté pour le travail agricole combiné à d'autres AGR dans le milieu, comme leur profession, et avoir arrêté leurs pratiques antérieures qui consistaient à abandonner leurs milieux et leurs familles pour aller 'se débrouiller' ailleurs dans le petit commerce et l'exploitation minière artisanale dans les territoires de Mwenga, Shabunda, Fizi et dans la province du Maniema.

- La combinaison des activités d'agriculture et d'élevage et l'expansion de celles-ci par certains bénéficiaires a permis à ceux-ci de devenir des pourvoyeurs d'emplois journaliers et saisonniers dans leurs villages et dans les villages voisins.

- La présence des agents communautaires de santé animale (ACSA) formés par le projet encourage certains agriculteurs dans leur petit élevage du fait de la proximité d'accès aux conseils et aux interventions pour les soins surtout de leurs chèvres.

- La collaboration du projet avec les services techniques étatiques du secteur de l'agriculture, élevage et pêche et avec d'autres ONG ou structures spécialisées a apporté un plus dans la qualité des interventions (agronomes, vétérinaires, inspections territoriales d'agriculture pêche élevage, IPAPEL,CPEDD, INERA, etc.).

- L'augmentation de la production des champs, la diversification des cultures, l'accroissement de la production des légumes, la pratique du petit élevage de chèvres, porcs, lapins et cobayes ont accru la disponibilité d'aliments et de revenus des agriculteurs membres des MUSO dont le nombre de repas par famille a augmenté (passé de 1 ou 2 par jour à 2 ou 3 par jour selon les cas) et permis des progrès sociaux importants comme la scolarisation des enfants, le paiement des soins de santé, l'amélioration de l'habitat familial, la capacité de faire face à des circonstances et demandes sociales.

2°) Défis ou limites ayant affecté ces changements

Parmi les défis et limites connus par le projet dans le cadre des activités d'agriculture familiale, il y a lieu de noter les suivants.

- Les chèvres données aux MUSO étaient en petit nombre par rapport au nombre des membres, et par endroits ces chèvres étaient de qualité non appréciée par les bénéficiaires. Avec un cycle de reproduction et de rotation relativement long, certains membres des MUSO n'ont pas accédé à la chèvre jusqu'à la fin du projet et restent insatisfaits et frustrés. Certaines MUSO, surtout celles récentes accompagnées en 2021 seulement n'ont pas reçu de chèvres.

- Les techniques agropastorales apprises sont utiles et le souci de les maîtriser et les diffuser grandit auprès des membres des MUSO et de la population avoisinante. Certains bénéficiaires estiment qu'il leur faudrait des sortes de recyclage, approfondissement et accompagnement, surtout les nouvelles MUSO appuyées depuis 2020 et 2021. D'où une certaine inquiétude si les PL ne peuvent pas avoir la possibilité de mettre à leur disposition des facilitateurs et un accompagnement après le projet SAE.

- La qualité et le rôle des agents communautaires de santé animale formés par le projet (ACSA) ne semblent pas bien compris ou clarifiés pour certains parmi eux (cas de Miti), avec des hésitations ou craintes d'intervention malgré la formation reçue.

- La peste des petits ruminants (PPR) apparue en 2019 dans la zone du projet a constitué une menace sérieuse pour l'élevage des caprins et des ovins, mais elle a été vite maîtrisée grâce à une campagne de vaccination initiée par LC et conduite en collaboration avec l'IPAPEL, ITAPEL et les partenaires locaux ASOP et GALE.

- Il y a un défi majeur d'infertilité des sols, d'insuffisance des terres cultivables dans la zone (Walungu, Kalehe et Kabare) et des difficultés d'accès à la terre disponible dont les meilleures terres sont accaparées par des grands concessionnaires. Ceci limite fortement l'accès des petits producteurs paysans à la terre et limite l'extension des champs où les agriculteurs pourraient étendre les bonnes pratiques culturales apprises. Quelques initiatives de dialogue et d'arrangement avec des concessionnaires progressistes ont vu le jour comme c'est le cas à Karhundu (Walungu) où la MUSO Bunvikane des jeunes a pu obtenir d'un concessionnaire au total 6 hectares pour valorisation et exploitation.

- Dans les milieux où les terres accessibles aux agriculteurs familiaux sont généralement peu fertiles et exposés à la détérioration (principalement Walungu, Kabare et Kalehe), l'adoption des techniques de fertilisation organique avec la combinaison agriculture-élevage ainsi que des dispositifs antiérosifs et agroforestiers reste la solution. Cette solution emmène une augmentation du travail sur le champ et un besoin en main d'œuvre. Les familles qui ont encore des personnes jeunes et qui acceptent de s'adonner à l'agriculture s'en sortiront mieux à moyen et long terme que celles dont l'exploitation agricole repose essentiellement

sur des parents d'âge avancé. La sensibilisation et l'appui aux jeunes pour un engagement dans le travail agricole sont donc un facteur clé de durabilité de l'augmentation de la production et de la disponibilité alimentaire dans la zone du projet. D'où toute la valeur de ces 'MUSO des jeunes' et d'entrepreneurs/acteurs agricoles jeunes rencontrés à plusieurs endroits. Cette implication et professionnalisation des jeunes en agriculture mérite d'être renforcée dans les stratégies futures d'intervention. Il a été heureux d'apprendre au cours de l'évaluation que LC a déjà conçu un projet qui travaillera dans ce sens (projet Aflam) pour le renforcement de la formation professionnelle des jeunes en agriculture à travers des écoles existantes.

-Les limites de commercialisation et la difficulté d'avoir des prix rémunérateurs pourraient décourager certains producteurs familiaux performants face à la concurrence des produits alimentaires en provenance de Bukavu et Goma qui se vendent au même prix ou à meilleur marché (exemple du haricot sur l'axe Walungu). D'où l'importance d'un travail approfondi sur le stockage, la conservation, la commercialisation dans un cadre plus adéquat de coopératives agricoles.

6.2.3. Entrepreneuriat agricole

1°) Constat des principaux changements

-Un accompagnement de proximité des micro-entrepreneurs par les EMOFOR basées dans leurs milieux, 15 au total (à la fin du projet) parmi lesquelles 3 femmes, qui permet la facilité et la promptitude des interactions et des réponses aux questions et situations pratiques.

-Des capacités accrues de gestion, de calculs des coûts et des bénéfices et de conduite de leurs activités entrepreneuriales agricoles et de petit commerce acquises par les ME grâce aux formations, au coaching et à l'accompagnement des EMOFOR et des PL (GEL Sud-Kivu, ASOP, GALE).

-Le recours aux services financiers formels des COOPEC par certains ME suite à la sensibilisation et l'éducation financière conduite par GEL.

-Le renforcement de l'activité entrepreneuriale des membres des MUSO à travers le système de Business Plan Compétition (BPC) à travers lequel les meilleurs plans d'affaires sélectionnés ont reçu un appui financier qui a renforcé l'activité des ME bénéficiaires.

-Une diversification progressive des activités des micro-entrepreneurs ayant gagné le BPC (production agricole et vente, transformation des produits agricoles, petit élevage, petit commerce). La plupart des micro-entrepreneurs rencontrés étendent et diversifient leurs activités grâce à l'appui financier BPC et à la fructification de ce financement. C'est le cas par exemple de cette dame, très fière de s'identifier comme ''micro-entrepreneuse'', qui, dans la

narration de son histoire de succès en marge de la réunion du 22 janvier 2022 à Muhongoza (territoire de Kalehe) a dit :

''Je vendais du manioc ici à Muhongoza. J'avais soumis mon projet pour transformer le manioc en farine et vendre la farine de manioc et j'avais reçu l'appui financier grâce à l'accompagnement de GALE et GEL. Maintenant, je fais moudre le manioc et je vends la farine. Je suis passée de la vente de 5 sacs de farine de 50 kilos par semaine à 10 sacs. Puis, j'ai suivi l'alphabétisation et j'ai commencé à bien calculer mes dépenses et mon bénéfice. J'ai alors surmonté mon complexe antérieur d'analphabète et j'ai commencé à aller vendre la farine de manioc à Kavumu où le marché est plus rentable. Mon mari qui est enseignant me soutient beaucoup. Et maintenant, en plus de la vente de la farine de manioc ici à Muhongoza et à Kavumu, j'ai ajouté depuis deux mois déjà une autre activité. Je vais à Uvira acheter des poissons fumés Mikeke que j'emmène pour vendre ici à Muhongoza, et ça marche bien''.

-L'augmentation du chiffre d'affaires et la création locale d'emplois journaliers et saisonniers par les microentrepreneurs.

-L'amélioration remarquable des conditions de vie des familles des microentrepreneurs : alimentation, revenus, soins de santé, scolarisation des enfants, acquisition des champs, (pour augmenter la superficie cultivables) construction de maisons d'habitation et de maisons pour leurs activités.

-Il est intéressant de constater que parmi les EMOFOR, certains sont devenus eux-mêmes microentrepreneurs en créant leurs propres AGR dans le souci de ne pas apprendre aux autres ce qu'ils n'appliquent pas eux-mêmes.

2°) Défis ou limites ayant affecté ces changements

Les principaux défis signalés au sujet du volet appui à l'entrepreneuriat sont repris ci-dessous.

-Suite à la présence des EMOFOR dans les mêmes milieux que les microentrepreneurs, à la couverture par chaque EMOFOR de plusieurs microentrepreneurs et aux nombreuses sollicitations des ME, les prestations réelles des EMOFOR, surtout en termes de temps et de fréquence des visites, sont au-delà des prévisions de leurs cahiers de charge.

-La couverture par les EMOFOR et GEL Sud-Kivu des vastes rayons géographiques où sont dispersés les microentrepreneurs sans moyens de transport adéquats.

- Malgré une certaine diversification des activités entrepreneuriales (production agricole, transformation et vente des produits, élevage, petit commerce), certains membres des

MUSO souhaitent davantage de diversification des sources de revenus par l'apprentissage de certains métiers comme la couture, la menuiserie, la maçonnerie et d'autres.

-Les suspicions, incompréhensions et frustrations causées dans les MUSO par le système BPC du fait de la sélection d'un petit nombre de plans d'affaires gagnants qui reçoivent un appui financier considérable pendant qu'un grand nombre des membres de MUSO aussi entreprenants demeurent sans appui financier. Une amélioration de la communication sur le bien-fondé du système et sur les critères et la procédure de sélection d'une part, et d'autre part, l'introduction dans le système des dispositions permettant la matérialisation d'une solidarité entre le bénéficiaire du BPC et sa MUSO peuvent réduire ces frustrations.

-LC a tenu compte de la remarque de terrain d'essayer de servir par le BPC un nombre plus élevé des microentrepreneurs avec des montants modestes plutôt qu'un petit nombre avec des montants plus importants, mais la préoccupation demeure au sein des MUSO.

-Le système BPC tend à dénaturer au sein des MUSO la compréhension du terme 'microentrepreneur' du fait qu'il se fait jour une tendance à désigner par 'microentrepreneur' (et à se désigner fortement comme microentrepreneur par opposition aux autres membres de la MUSO) seulement ceux-là qui ont reçu l'appui financier BPC.

6.2.4. Protection de l'environnement

1°) Constat des principaux changements

- La sensibilisation et la formation par l'utilisation de l'OIE-producteur/trice a conduit les bénéficiaires à prendre de bons engagements de manière volontaire et consciente pour assurer leur contribution à la protection de l'environnement dans leurs activités et dans leurs pratiques de vie dans les ménages et les villages.

-Bon nombre d'engagements pris par les bénéficiaires sont appliqués : plantation d'arbres, gestions des déchets ménagers, gestion des déchets non biodégradables, réduction de la consommation du charbon de bois et du bois, etc.

- Un changement mental par rapport à la tradition qui faisait croire que la plantation d'arbres est exclusivement une activité des hommes, et en conséquence une implication et un intérêt accrus des femmes dans la plantation d'arbres au vu de la compréhension des bienfaits de protection de l'environnement et de la valeur économique des arbres (revenus issus de la vente des fruits, d'arbres et des planches).

-Il y a une diffusion des bonnes pratiques environnementales citées ci-dessus par imitation et grâce à la sensibilisation menée par les membres des MUSO dans leurs villages et leurs voisinages, comme cela a été témoigné, par exemple dans les villages de Tchofi et Munanira à Kalehe, où les membres des MUSO indiquent une augmentation de la verdure et un

assainissement de leurs villages par l'entretien régulier des voies d'évacuation des eaux stagnantes.

-La mise en œuvre volontaire des engagements autodécidés sur les gestes et actes de protection de l'environnement constitue une base de durabilité de ces pratiques dans les milieux d'intervention au-delà du projet SAE.

2°) Défis ou limites ayant affecté ces changements

-La demande de plantules d'arbres reste forte dans tous les 3 territoires d'intervention tandis que les moyens pour établir et entretenir des pépinières font défaut et les capacités locales d'installer les pépinières sont assez insuffisantes (location des terres, matériels, semences, main-d'œuvre)

-A Kalehe, du fait de la proximité du lac et de l'activité de pêche, il y a une demande de la part des autorités étatiques et des MUSO d'étendre la sensibilisation et la formation OIE auprès des pêcheurs du fait des pratiques actuelles de pêche nuisibles à l'environnement lacustre.

6.2.5. Recherche-Action et Capitalisation

1°) Constat des principaux changements

L'implication des 3 partenaires locaux, de Louvain Coopération en collaboration avec les universités locales (UEA et UOB) et des consultants dans la conduite des processus de RAC avec production de 6 documents y relatifs (en voie de finalisation) valorise le caractère universitaire de Louvain Coopération et la participation des partenaires locaux à la production et la gestion des savoirs.

2°) Défis ou limites ayant affecté ces changements

Le timing de la production des documents de RAC n'est pas précisé au niveau de Louvain Coopération. Une indication de timing avec plan de diffusion clair des travaux produits pourrait donner plus d'opérationnalité à cette dimension importante du travail du projet.

6.2.6. Genre

1°) Constat des principaux changements

-Un équilibre du genre est remarquable dans toutes les activités du projet avec une forte présence, une forte participation et la responsabilisation des femmes dans les différentes activités du projet SAE.

-La majorité des bénéficiaires directs du projet SAE sont les femmes. Les 150 MUSO que le projet a appuyées durant les 5ans comptent au total 3.168 bénéficiaires dont 2.387 sont des femmes, soit 75% des bénéficiaires directs.

-L'occupation par les femmes des postes à responsabilité au sein de plusieurs MUSO mixtes appuyées (présidente, vice-présidente, secrétaire).

-La réduction de l'ignorance chez les femmes et un accroissement de la capacité de base en lecture, écriture, calcul et de compréhension des instructions relatives aux techniques d'agriculture, d'élevage et de gestion des AGR.

-Un accroissement des capacités techniques des femmes en agriculture, élevage et entrepreneuriat grâce aux formations et à la participation aux voyages d'échanges.

-Un niveau d'accès et de contrôle accru des ressources par les femmes (terres/champs, animaux d'élevage, arbres, argent) dans les ménages et une réduction de leur dépendance des maris et des voisins pour l'obtention d'argent, des objets élémentaires et d'exécution de petites dépenses courantes du ménage. Le niveau d'autonomisation de la femme s'en trouve renforcé. Cela transparaît clairement dans les nombreux témoignages des femmes membres des MUSO dans tous les 4 axes géographiques du projet, à l'instar de ce qu'a dit une femme membre de la MUSO Matumaini dans la réunion du 24 janvier 2022 à Katana (territoire de Kabare) :

''Je suis devenue vraiment une Femme. Je sens que j'ai du poids dans mon foyer et dans l'entourage. Mon mari me soutient dans toutes les activités car je l'aide à prendre ensemble la charge des dépenses de la famille. Je ne suis plus cette femme qui attend tout de son mari ou qui quémande du sel, des allumettes, des épices chez ses voisines. J'ai toujours un peu d'argent sur moi grâce au petit élevage, à la culture des légumes et au petit commerce, et mes enfants ne sont plus chassés de l'école pour un quelconque retard de paiement des frais scolaires, même quand mon mari est en voyage''.

Il convient de noter que la sensibilisation et les conseils prodigués par les MUSO aux femmes pour ne pas utiliser cette autonomisation comme facteur générateur des conflits dans leurs foyers et ménages, et aussi la disponibilité de plusieurs hommes à adhérer aux mêmes MUSO avec leurs épouses maintiennent jusque là un bon niveau d'harmonie sociale dans les familles bénéficiaires.

-Une participation accrue des femmes aux revenus des ménages et au pouvoir décisionnel sur l'utilisation de ces revenus.

-Un rôle de leadership exercé par certaines femmes pour attirer et impliquer leurs maris et membres de famille dans les activités de production agricole et dans les activités de développement local.

- Une reconnaissance accrue par les hommes dans les ménages, les familles et les villages du rôle actif joué par les femmes dans la transformation des conditions de vie, et une considération sociale accrue des femmes dans leurs ménages, dans leurs familles élargies et dans le milieu local où certaines d'entre elles deviennent des personnes de référence reconnues en matière d'activités agricoles, économiques ou de développement.

2°) Défis ou limites ayant affecté ces changements

-Le nombre des femmes analphabètes reste élevé dans toute la zone d'intervention, ce qui demeure une limite à la participation et à la prise des responsabilités sociales et économiques importantes par de nombreuses femmes.

6.2.7. Partenariat , gestion et suivi-évaluation du projet

1°) Constat des principaux changements

- Une haute considération et appréciation positive mutuelle entre Louvain Coopération et les 3 partenaires, et entre les 3 partenaires eux-mêmes (ASOP, GALE, GEL Sud-Kivu).

- une reconnaissance claire par les partenaires locaux du bénéfice sur leurs organisations des actions de renforcement de capacités entreprises par Louvain Coopération en leur faveur dans le cadre du projet SAE, du respect et considération des partenaires locaux par Louvain Coopération et des efforts de Louvain Coopération pour la connexion des partenaires locaux auprès d'autres projets et bailleurs de fonds.

-Bon choix par Louvain Coopération des partenaires locaux ayant une grande assise d'expérience dans les domaines du travail du projet sécurité alimentaire, alphabétisation, AGR et entrepreneuriat) et ayant une grande maîtrise de la zone d'intervention.

- Bonne complémentarité entre PL dans le cadre du travail en consortium avec pratique de planification semestrielle participative des activités et du budget et de suivi de proximité par Louvain Coopération.

-La gestion du projet, la collaboration, l'accompagnement régulier, à temps et avec communication empreinte d'ouverture et d'écoute réciproque entre le Chef du Projet et les 3 partenaires locaux.

- Un dévouement remarquable pour la réussite du travail du projet au profit des bénéficiaires de la part des partenaires, de leurs points focaux du projet et des facilitateurs malgré les conditions modestes de travail (notamment les conditions de transport pour des vastes étendues et les rémunérations ou primes mensuelles modestes).

-Un enthousiasme remarquable et une attente patiente des 3 partenaires locaux à voir le prochain programme 2022-2026 financé et le voir commencer avec leur implication.

-Une satisfaction clairement exprimée par les leaders locaux rencontrés par rapport au projet SAE et à leur collaboration avec les PL qui l'ont exécuté. Les leaders rencontrés (Administrateurs de territoires, responsables des services techniques d'agriculture et élevage en territoires, chefs de groupements, chefs de villages, dirigeants de la société civile locale) se disent globalement bien informés sur les activités du projet dans leurs entités, impliqués à différents niveaux d'activités selon la pertinence et apprécient sa contribution à l'augmentation de la production alimentaire, à la lutte contre la pauvreté, à la réduction de l'analphabétisme des femmes, à la protection de l'environnement et à la réduction de l'exode rural des jeunes.

2°) Défis ou limites ayant affecté ces changements

Les milieux les plus proches de Bukavu comme Miti et Kavumu connaissent une présence importante d'autres intervenants/projets agissant en sécurité alimentaire (SARCAF, OXFAM, IITA, PICAGL, etc.), ce qui peut nécessiter dans l'avenir une meilleure coordination et un échange d'informations avec ces autres intervenants pour un ciblage adéquat des bénéficiaires et une gestion mieux informée de la relation avec certains acteurs locaux, comme par exemple, les membres de l'organisation OPDR de Miti qui pensent qu'un partenariat direct avec Louvain Coopération les arrangerait mieux au lieu de l'accompagnement par GALE qu'ils jugent éloigné d'eux du fait de sa base à Kalehe.

Ceci devrait conduire à une réflexion pour un choix ou un ajustement éventuel de villages ou sous-axes d'intervention et avec quel partenaire selon les dynamiques locales dans le cadre du programme 2022-2026.

6.3. FACTEURS AYANT FAVORISE LE SUCCES DU PROJET

Le haut niveau de réalisation des résultats du projet témoigné par l'atteinte de la plupart des indicateurs prévus, et l'importance de nombreux changements induits par le projet auprès des bénéficiaires membres des MUSO, auprès de leurs ménages et de la communauté locale ont été favorisés par un certain nombre de facteurs de succès que cette évaluation a constatés. Les principaux facteurs de succès du projet constatés sont les suivants :

-Le travail en synergie empreinte de confiance mutuelle entre Louvain Coopération et 3 partenaires locaux techniquement expérimentés dans les principaux domaines d'intervention du projet (agriculture et élevage, alphabétisation, entrepreneuriat, organisation communautaire), socialement engagés envers les communautés dans lesquelles ils œuvrent depuis des années et jouissant de la confiance des bénéficiaires.

-La complémentarité entre les 3 partenaires locaux et le partage des axes géographiques selon leur maîtrise du terrain.

-La garantie d'un financement obtenu pour une période de 5 ans, la disponibilité du budget du projet et sa mise à disposition des partenaires de façon régulière chaque semestre au cours des 5 ans, permettant ainsi la prévisibilité des actions et une planification conséquente.

-L'élaboration participative des plans d'action semestriels avec les partenaires et des prévisions budgétaires y relatives assurant aux partenaires la pleine connaissance de leurs moyens d'action.

-Le suivi de proximité du projet par Louvain Coopération, la communication rapide et la collaboration renforcée entre le Chef du Projet et les partenaires et leurs staffs commis au projet, ainsi que l'attention et l'encouragement procurés par les visites des sites du projet par les différentes missions de Louvain Coopération y compris celles en provenance du siège.

-Les avantages et atouts créés par les projets antérieurs des partenaires locaux dans la plupart des milieux ciblés donnant une base au projet SAE comme un prolongement des efforts antérieurs, par exemple le projet YOULIMA de ASOP en territoire de Walungu avec la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en agriculture ou l'alphabétisation fonctionnelle avec GALE en territoire de Kalehe.

-La flexibilité aux adaptations des stratégies et de l'utilisation budgétaire selon la pertinence constatée pendant la mise en œuvre du projet, par exemple l'adoption de la stratégie d'accompagnement des micro-entrepreneurs par les EMOFOR non initialement prévues, la réponse à l'apparition de la peste des petits ruminants par une vaccination, révision du nombre des participants aux activités collectives et d'autres adaptations.

-Les apports matériels et immatériels considérables des partenaires locaux en complément du financement de Louvain Coopération pour assurer la réalisation des activités (complémentarité avec d'autres projets des partenaires, logistique, travail additionnel par le personnel, etc.).

- La stratégie de travail à travers les MUSO comme point d'entrée dans la communauté sur base des critères de performance permettant de travailler avec des structures solidaires déjà en place et partageant des efforts communs prouvés.

-Les bonnes relations entre les partenaires locaux et les autorités et services techniques locaux qui a minimisé les tracasseries et autres blocages qu'on rencontre à plusieurs endroits dans le pays suite à la mauvaise gouvernance publique.

-La grande pertinence du projet qui s'inscrit dans les domaines de préoccupation vitale des bénéficiaires et répond à leurs besoins prioritaires : production agricole, disponibilité des aliments, augmentation et diversification des revenus, lutte contre l'ignorance et la pauvreté.

6.4. FACTEURS AYANT LIMITE LE SUCCES DU PROJET

A l'opposé des facteurs de succès ci-haut énumérés, certains facteurs ont constitué des éléments ralentisseurs ou des obstacles dans l'atteinte des performances plus grandes du projet. Il s'agit, essentiellement des facteurs ci-dessous :

-La zone d'intervention du projet assez vaste, couverte par les 3 partenaires avec des moyens modestes surtout en ce qui concerne les moyens de déplacement et le nombre réduit d'agents commis au projet (point focal, facilitateurs et EMOFOR), ce qui limitait la capacité de réponse aux besoins d'accompagnement de certaines MUSO et de leurs membres, bénéficiaires du projet.

-La pauvreté des bénéficiaires qui rendait difficile ou lente, par endroits, l'adoption des comportements résilients y compris l'adoption de certaines techniques agricoles apprises, suite à la pression de recherche des moyens de survie immédiate.

-Les cotisations de niveau faible des membres dans les MUSO qui ne permettent pas d'accumuler des épargnes considérables et de distribuer des crédits plus élevés correspondant à la demande.

-Un certain comportement d'attentisme par endroits, du fait de la présence d'ONG humanitaires apportant des dons et aussi de la mentalité locale assimilant les interventions de développement à des actions caritatives dotées des financements pour répondre aux demandes d'aides.

-L'infertilité des terres, l'insuffisance des espaces cultivables et les difficultés d'accès aux terres cultivables accaparées par les grands concessionnaires.

- La pandémie de COVID-19 apparue en 2020 et qui s'est poursuivie durant toute la période suivante du projet avec les limitations de rencontres et de mouvements liées à l'application des mesures de prévention.

- La peste des petits ruminants apparue en 2019 menaçant les chèvres élevées par les bénéficiaires du projet, mais heureusement vite contenue grâce à une action d'adaptation rapide à travers la campagne de vaccination du bétail.

-Les limites du budget disponible du projet pour une action vaste et diversifiée par 3 partenaires qui aurait nécessité plus de moyens. Pour l'ensemble du travail des partenaires avec les 150 MUSO (agriculture familiale, alphabétisation, accompagnement technique et renforcement des capacités, protection de l'environnement, recherche-action et capitalisation), le budget dépensé par les 3 partenaires pour les 5 ans a été de 776.145 euros, soit une moyenne de 51.743 euros par partenaire par an.

7. CONCLUSIONS

7.1. CONCLUSIONS EN RAPPORT AVEC LES PRINCIPAUX CRITERES ET LES QUESTIONS CLES D'EVALUATION

Cette évaluation finale externe a été guidée par les questions clés (détaillées dans les Termes de Référence de l'évaluation repris en annexe 6) qui relèvent de 5 critères d'évaluation de la Commission d'Aide au Développement de l'OCDE : efficacité, impact, durabilité, efficience et pertinence, avec une insistance sur les 3 premiers. A ces critères a été ajouté aussi celui de la contribution du projet aux cibles du Cadre Stratégique Commun qui définit la vision et les priorités communes entre acteurs belges de développement présents dans un pays, en l'occurrence la RDC.

Les conclusions sur l'appréciation du projet relative à ces différents critères sont les suivantes, par rapport aux questions clés formulées dans les Termes de Référence de l'évaluation.

7.1.1. Efficacité

• ***Dans quelle mesure l'objectif spécifique du projet a-t-il été atteint ? Quel est le degré de réalisation des indicateurs Objectivement Vérifiables ?***

L'objectif spécifique poursuivi par ce projet est le suivant : ''les petits producteurs et groupes vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire et améliorent durablement leur situation économique''.

Il est fort heureux de constater que l'ensemble des activités prévues par le projet dans les cinq domaines des résultats (renforcement des capacités, agriculture familiale, entrepreneuriat agricole, protection de l'environnement, recherche-action et capitalisation) ont été mises en œuvre.

La disponibilité alimentaire s'est accrue avec une proportion de plus de 90% des ménages bénéficiaires accompagnés qui ont amélioré le nombre de repas journaliers. Le pourcentage des ménages qui diminuent la durée de la période de rupture de vivres (exprimée en nombre de jours/an) qui était de 20% selon le baseline au début du projet est passé à 27%

en année 3 (2019) et à 33% en année 5 (2021) selon les enquêtes ménages et les enquêtes MUSO effectuées par le projet. Le pourcentage des MUSO qui augmentent chaque année les cotisations de leurs membres dans les caisses verte et rouge est passé de 0% pour la baseline à 7% en année 3 du projet et à 15% en année 5. Le pourcentage de ménages ayant augmenté les revenus grâce aux AGR développées par les crédits octroyés par les MUSO avoisine les 80%, selon les mêmes enquêtes. Et à cela s'ajoutent les emplois journaliers et saisonniers créés par 118 microentrepreneurs (dont 73% des femmes) qui ont pu accroître leurs chiffres d'affaires sur le total de 183 micro-entrepreneurs appuyés et suivis et les augmentations de revenus connus par ces micro-entrepreneurs.

Sur une cible moyenne de 3.000 bénéficiaires attendus dans 150 MUSO, le projet a atteint un total de 150 MUSO (100% prévu) et 3.168 bénéficiaires. 75% d'entre eux sont des femmes (2.387 femmes). Avec une moyenne de 6 personnes par ménage, ceci donne un nombre de 19.008 personnes bénéficiaires directes du projet (soit un taux de 106%). Le pourcentage de postes à responsabilité occupés par des femmes au sein des MUSO mixtes appuyées est passé de 25% pour la baseline à 30% en année 3 et à 40% en année 5.

A part l'indicateur sur le taux d'alphabétisation conscientisante et fonctionnelle qui avait connu un recul entre l'an 3 et l'an 5 et l'indicateur sur la RAC qui montre une situation non complètement achevée en fin de projet, les autres indicateurs de résultats du projet ont connu une élévation progressive et continue entre le début du projet, le mi-parcours à l'an 3 et la fin du projet.

• ***Dans quelle mesure les bénéficiaires profitent-ils des services et biens fournis par le projet conformément à la formulation des résultats et de l'objectifs spécifique du projet ? Les résultats fournis ont-ils procuré les effets escomptés au niveau des bénéficiaires ?***

Pour une assurance additionnelle sur cette forte efficacité du projet traduit par tous ces indicateurs rapportés par le projet et corroborés par les constats effectués sur terrain, une enquête rapide de satisfaction a été conduite pendant l'évaluation, et ses résultats sont également révélateurs de cette grande efficacité du projet. 71 bénéficiaires ont été interrogés, dont 37 femmes et 34 hommes, appartenant à 41 MUSO dans les 3 territoires. Voici leur appréciation.

Graphique 1 : Appréciation par les bénéficiaires interrogés du niveau d'amélioration de l'alimentation dans leurs ménages

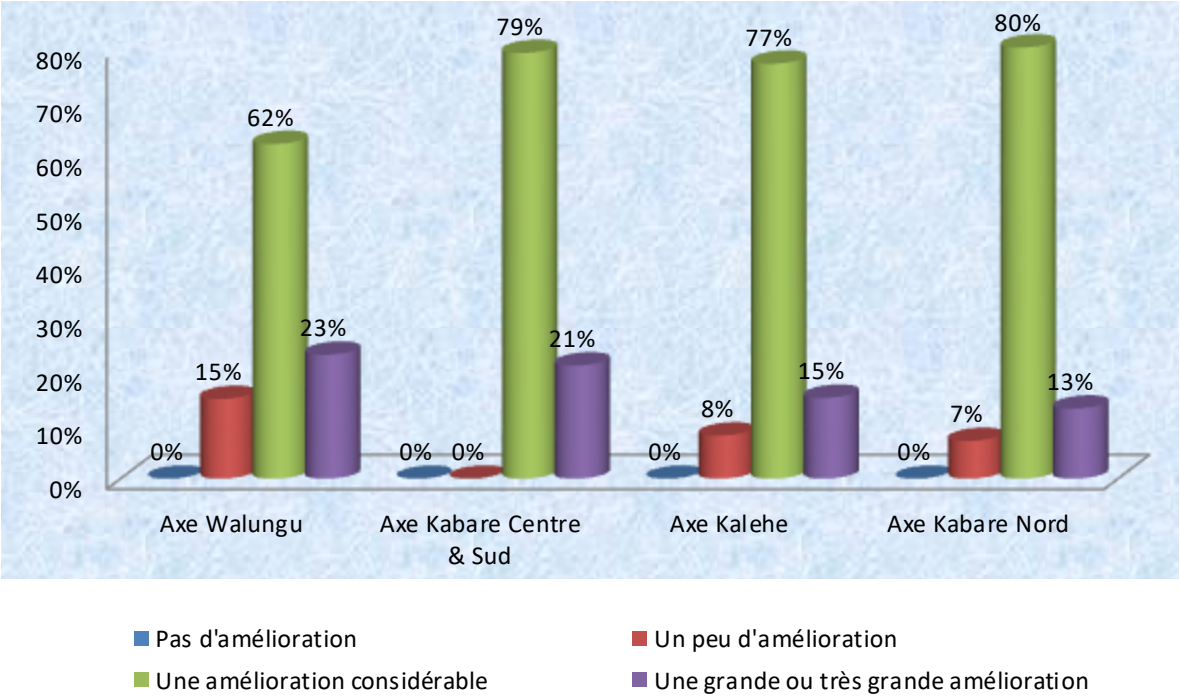

Au regard de ce graphique, il apparaît que 62 à 80% des bénéficiaires interrogés jugent que l'amélioration de l'alimentation qu'ils connaissent grâce au travail du projet SAE est considérable, et 13 à 23% disent que cette amélioration est soit grande soit très grande. Au total 85 à 100% des bénéficiaires selon les axes estiment donc réelle, positive et importante l'amélioration de l'alimentation connue par leurs ménages suite au projet SAE.

Graphique 2 : Appréciation par les bénéficiaires interrogés du niveau d'amélioration des revenus dans leurs ménages

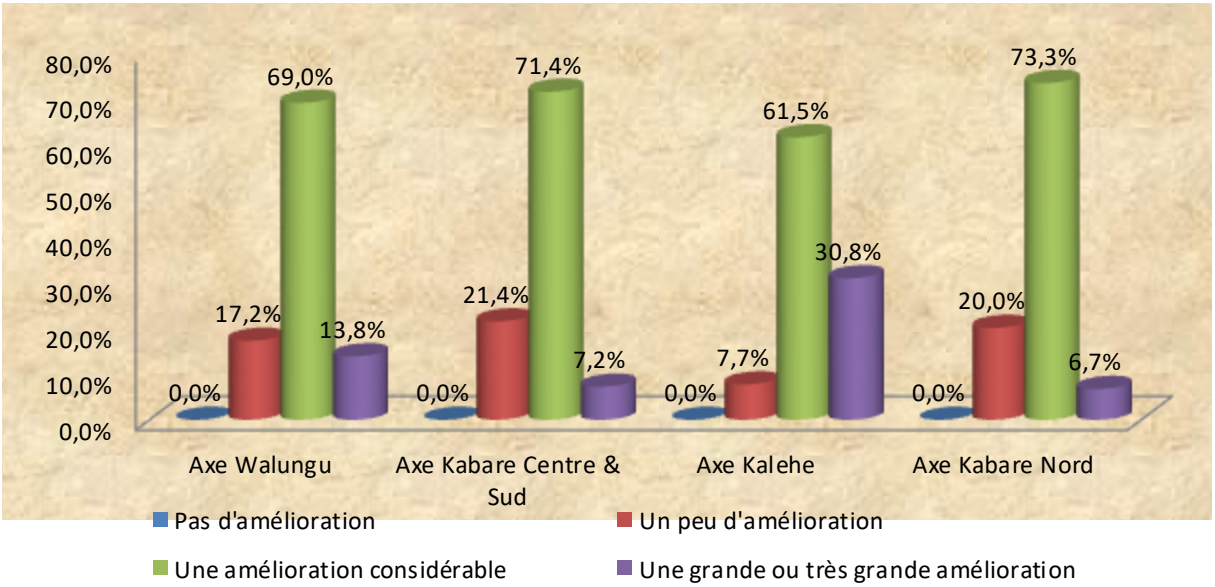

Au regard de ce graphique, il apparaît que 69 à 73% des bénéficiaires interrogés jugent que l'amélioration des revenus qu'ils connaissent grâce au travail du projet SAE est considérable, et 7 à 14% disent que cette amélioration est soit grande soit très grande. Au total donc 79 à 92% des bénéficiaires selon les axes estiment réelle, positive et importante l'amélioration des revenus connue par leurs ménages suite au projet SAE.

Graphique 3 : Expression de la satisfaction globale des bénéficiaires interrogés face au projet SAE

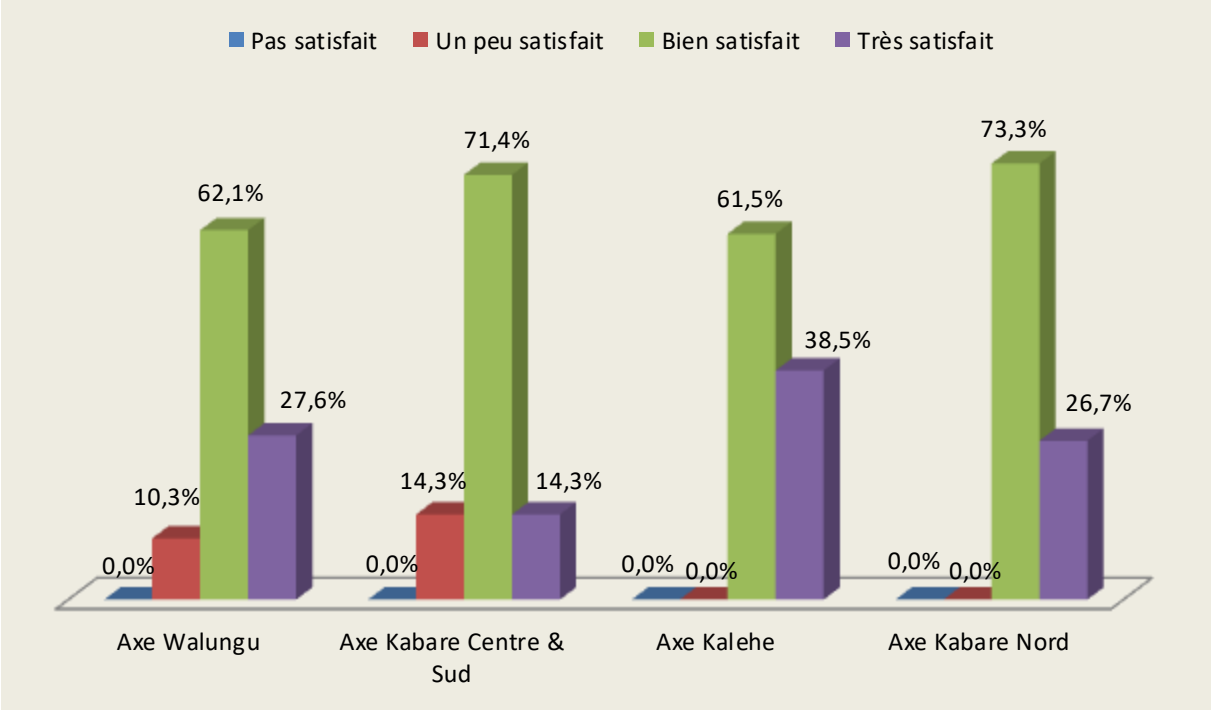

Ce graphique montre que 86 à 100% des bénéficiaires interrogés déclarent être satisfaits du projet SAE, soit un niveau de satisfaction très élevée, et qui ne porte pas de grandes différences selon les axes géographiques d'intervention car, partout, c'est plus de 85% des bénéficiaires qui se déclarent satisfaits du projet.

• Quels sont les niveaux d'utilisation et d'efficacité des services offerts par les partenaires soutenus ?

La satisfaction élevée des bénéficiaires du projet SAE s'explique par l'adéquation des services offerts par les partenaires ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu, par l'utilisation effective de ces services par les bénéficiaires et le profit pratique qu'ils en tirent: les techniques agricoles apprises dans les CEP et adoptées dans les champs et jardins des bénéficiaires donnent des rendements accrus et une disponibilité alimentaire et des revenus plus grands dans les ménages, les chèvres donnent du fumier qui contribue à l'augmentation de la production des champs, l'alphabétisation fait reculer l'ignorance et donne des capacités de compréhension des techniques agricoles et de petit commerce, la plantation d'arbres s'avère compatible avec les pratiques culturales et donne des perspectives de revenus

futurs, la conscience sur la protection de l'environnement et la mise en œuvre des engagements y relatifs par les bénéficiaires leur donnent un sens de souci de durabilité.

• ***Quels facteurs externes ont eu une incidence sur l'efficacité des produits/effets compte tenu de leur importance relative ? Comment le projet a-t-il intégré ces facteurs ?***

Les deux principaux menaces connus durant la vie du projet que sont la pandémie de COVID-19 et l'attaque de la peste des petits ruminants n'ont pas été fatal au travail du projet grâce à l'intégration à temps des dispositions d'adaptation par le respect des mesures préventives à la COVID et la campagne de vaccination qui a été efficace contre la PPR. Ce qui a permis de garder relativement intact l'efficacité globale du projet face aux résultats poursuivis et à son objectif spécifique de voir les petits producteurs et les groupes vulnérables accéder à une plus grande disponibilité alimentaire et à une amélioration durable de leur situation économique.

7.1.2. Impact

• ***Dans le cours du programme, quelles sont les grandes réalisations qui pourraient être capitalisées comme 'innovations' ? Dans quelle mesure ces innovations et les stratégies mises en œuvre par ce programme ont-elles permis d'apporter une contribution significative à l'amélioration des revenus des bénéficiaires tout en ayant un impact positif sur l'environnement ?***

Certaines réalisations importantes du projet peuvent être capitalisées comme étant des innovations dans la zone d'intervention, entre autres :

- La mobilisation croissante des cotisations des membres des MUSO dans les caisses verte et rouge alors qu'auparavant nombreux membres étaient réticents aux cotisations sous prétexte d'indigence.

-La mise en place et l'utilisation des outils de gestion dans les MUSO et les AGR des membres.

-L'adoption de bonnes techniques agropastorales performantes et respectueuses de l'environnement dans les champs et étables de petits producteurs.

-La pratique de l'analyse des effets entre l'environnement et les activités agricoles et entrepreneuriales des bénéficiaires avec prise des engagements volontaires et mise en œuvre de ceux-ci.

-L'introduction et l'adaptation des géniteurs caprins de race améliorée dans le territoire de Walungu.

-Le recours aux EMOFOR pour un suivi de proximité des micro-entrepreneurs.

-La stratégie de business plan compétition pour stimuler la créativité et l'innovation au niveau des microentrepreneurs.

-la formation et éducation financière des couples et la connexion de certains bénéficiaires aux clients pour leurs produits et aux COOPEC.

La plupart de ces innovations et stratégies ont permis d'apporter une contribution significative à l'amélioration de l'alimentation et des revenus des bénéficiaires tout en ayant un impact positif sur l'environnement comme en témoignent les nombreux constats de changements exposés au chapitre 6 de la page 21 à la page 33 de ce rapport. Les changements positifs rapportés par les bénéficiaires se sont étendus à leurs ménages, à leurs villages et dans les milieux voisins comme en témoignent les déclarations récoltées pendant l'évaluation et les visites effectuées.

En outre, du fait des bénéfices concrets tirés des activités du projet pour l'amélioration de leurs conditions de vie, plusieurs bénéficiaires développent des ambitions et des idées de projets à entreprendre dans l'avenir à leur niveau, au niveau de leurs familles et de leurs villages pour obtenir davantage de progrès social et économique : projets d'extension des champs, de renforcement de l'élevage des chèvres et ajout de l'élevage des vaches et des porcs, projets d'achat de moulins à maïs et à manioc, projets de commercialisation de la production agricole locale en dehors du milieu et vers Bukavu, ajout du petit commerce pour diversifier les revenus, etc.

L'enquête de satisfaction menée pendant l'évaluation montre clairement les différents types de changements connus par les bénéficiaires en tant qu'impact du projet SAE, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous où toutes les 71 personnes interrogées son chacune témoin d'au moins une amélioration vécue, avec un record pour l'alimentation (69/71 témoignages), l'accroissement de la considération sociale (65/71 témoignages), la scolarisation des enfants (61/71 témoignages) et l'augmentation des revenus (56/71 témoignages).

Graphique 4 : Types d'améliorations apportées par le projet SAE dans les conditions de vie des ménages des bénéficiaires interrogés

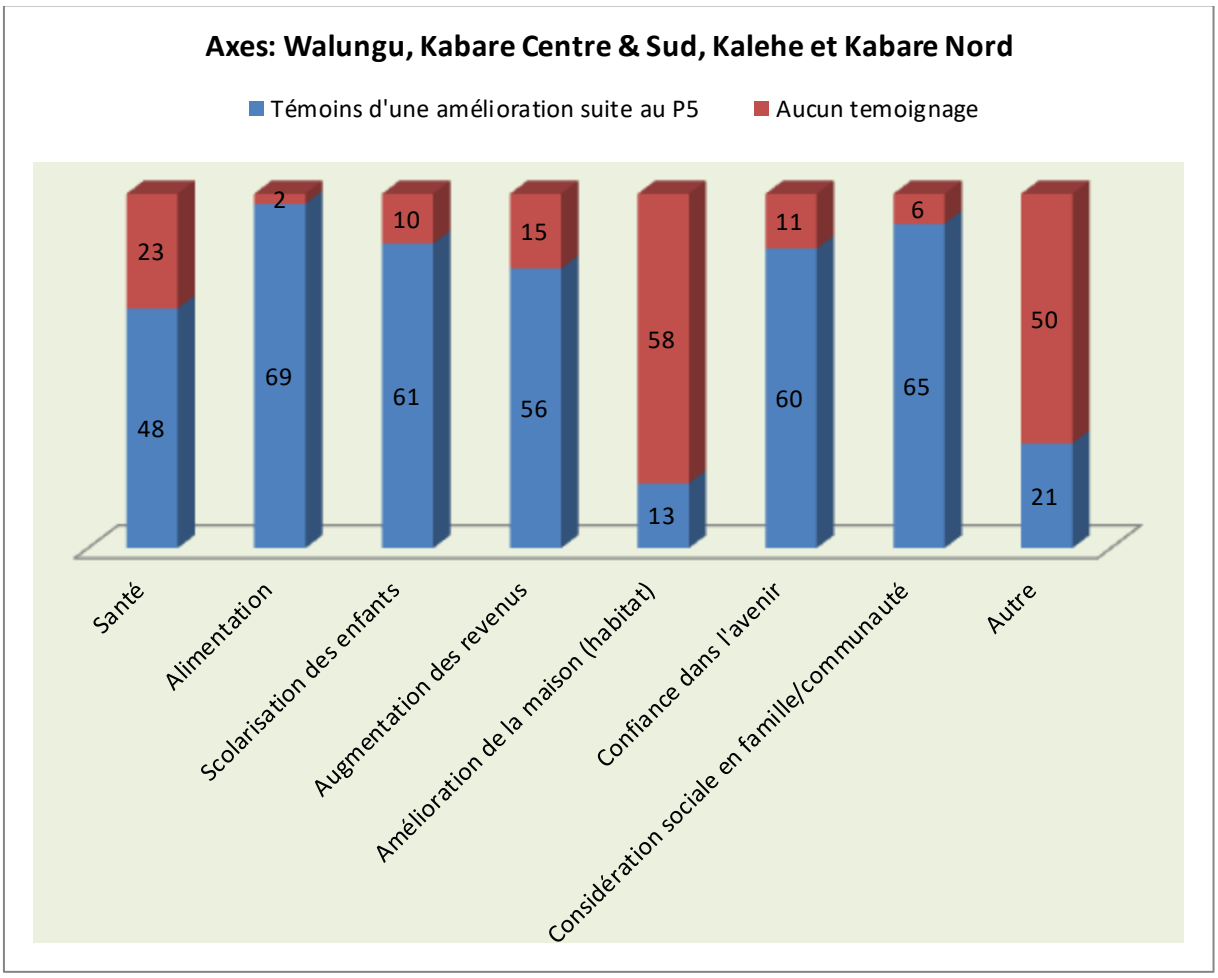

L'impact du projet s'étend même en dehors de la zone d'intervention notamment du fait de l'introduction par certains partenaires, dans d'autres projets ailleurs, de certaines approches efficaces expérimentées dans le projet. C'est le cas de GEL Sud-Kivu qui a introduit l'approche EMOFOR dans deux autres projets non financés par Louvain Coopération et le cas d'ASOP avec l'approche MUSO introduite au sein des Familles de Développement en territoire et ville d'Uvira.

7.1.3. Durabilité

- ***Appréciation des changements obtenus au niveau des bénéficiaires et de leurs organisations ainsi qu'au niveau des partenaires***

Il y a des indices considérables qui permettent d'envisager le maintien dans la durée de certains acquis du projet et la capacité de poursuite de certaines activités même après la fin de l'appui de Louvain Coopération. Parmi ces indices on peut noter :

1°) Au niveau des bénéficiaires

-Les capacités techniques et les capacités de gestion acquises en agriculture, en élevage et en conduite des AGR par les bénéficiaires peuvent continuer à influencer positivement leur production, leurs revenus et leur disponibilité alimentaire.

-L'implication de plus en plus croissante des jeunes dans l'agriculture comme profession. Suite à l'expérience dans les champs écoles paysans, dans leurs exploitations collectives et individuelles avec application des techniques agricoles améliorées et dans les activités entrepreneuriales que le projet a accompagnées, les jeunes présentent un bon potentiel de poursuite de l'activité et de l'entrepreneuriat agricole dans leurs milieux.

-La diversification progressive des sources et du volume des revenus des bénéficiaires, particulièrement les micro-entrepreneurs accompagnés par le projet, est un facteur qui contribue à la garantie de voir l'élan entrepreneurial local se poursuivre.

-La régularité des réunions, celle des cotisations dans les caisses verte et rouge des MUSO accompagnées et le recours aux crédits internes avec efforts de remboursement sont des éléments qui vont continuer à renforcer la solidarité, à donner l'accès à des moyens financiers pour acquérir les intrants agricoles et à consolider les perspectives de maintien des MUSO.

-L'implication des MUSO dans les échanges et les conseils techniques sur différents sujets techniques et sociaux crée une appropriation locale qui peut contribuer à la poursuite de l'auto-renforcement des capacités entre membres des MUSO et dans la communauté locale.

-L'acquisition et le transfert des compétences effectuées à travers l'alphabétisation, l'utilisation de divers outils de gestion, l'accompagnement des micro-entrepreneurs et la vulgarisation de l'OIE dans le cadre de la protection de l'environnement créent une base pour l'application volontaire, l'encouragement mutuel et l'apprentissage réciproque le uns auprès des autres dans la communauté.

- Les dispositions de gestion mises en place pour les deux dépôts de stockage et d'écoulement groupé des produits agricoles (mise en place des comités de gestion, définition des modalités de fonctionnement, tenue des outils de gestion) sont une base pour un bon fonctionnement de ces dépôts. Si ce fonctionnement est soutenu pour un temps par un accompagnement technique par les partenaires locaux ASOP et GALE, ces dispositions de gestion peuvent contribuer à la pérennisation des deux dépôts.

2°) Au niveau des partenaires locaux

La présence sur terrain de ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu avec leurs capacités techniques en agriculture, en alphabétisation, en entrepreneuriat et en structuration des bénéficiaires est

un atout de durabilité car ces organisations continueront à assurer un certain suivi des acquis du projet SAE en fonction de leurs moyens et en fonction des nouveaux projets auxquels elles peuvent accéder. Les nouvelles capacités acquises par ces 3 partenaires dans le cadre du projet SAE sur le plan de gestion interne, de planification stratégique et opérationnelle participative, de protection de l'environnement et de travail en consortium sont aussi un capital de valeur pour la consolidation de certains acquis et le développement d'initiatives nouvelles pouvant pérenniser les changements obtenus.

3°) Au niveau de l'environnement institutionnel

La collaboration avec les services techniques provinciaux et locaux du domaine de l'agriculture et élevage, et de l'environnement ainsi qu'avec les autorités administratives et coutumières dans les 3 territoires a créé un capital de confiance que les 3 partenaires locaux et les bénéficiaires à travers leurs MUSO peuvent exploiter pour continuer à bénéficier des services et de l'appui des autorités même après le projet SAE.

Par ailleurs, les stratégies à succès expérimentées par les partenaires dans le cadre du projet SAE (par exemple, l'utilisation des EMOFOR, l'accompagnement des MUSO, la diffusion des innovation techniques agricoles à travers les champs écoles paysans, la sensibilisation environnementale par l'OIE) sont susceptibles d'être implémentées par les partenaires dans le cadre d'autres collaborations dans les même milieux et en dehors de ces milieux comme c'est déjà le cas avec l'approche EMOFOR pour GEL Sud-Kivu et l'approche MUSO avec ASOP et GALE.

Malgré ces atouts de durabilité, il importe de noter que l'évaluation a aussi identifié des défis importants qui peuvent mettre à mal les chances de pérennisation des acquis du projet SAE. Il s'agit principalement des défis suivants :

- Les risques de l'accroissement des cas de non remboursement des crédits par certains membres dans les MUSO, en situation de non accompagnement par les partenaires locaux, qui peuvent affaiblir certaines MUSO et même conduire à leur faillite ou dislocation. En effet, il a été affirmé pendant l'évaluation que certains membres qui traînent avec les remboursements finissent par se raviser suite à l'insistance de leurs pairs qui les sensibilisent en ajoutant l'argument de ne pas causer la honte de la MUSO face à ASOP, GALE et LC qui les accompagnent.

- Le risque de relâchement par les bénéficiaires en agriculture parce qu'il s'agit d'une activité complexe qui mérite un accompagnement continu.

- Le manque de réponse aux besoins en formation des MUSO. Il y a des MUSO qui n'ont pas bénéficié d'assez des formations et qui risquent de ne plus en bénéficier sans le soutien continue de Louvain Coopération à ASOP et GALE.

- La non poursuite de l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante pourtant fortement demandée pour le niveau 1 et 2, du fait du manque de moyens surtout pour la prime d'encouragement des alphabétiseurs.

-Le financement des microentrepreneurs et la poursuite du travail des EMOFOR ne pourront pas se poursuivre sans un soutien externe à ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu. Mais un accompagnement minimal des micro-entrepreneurs dans le cadre des activités ordinaires de ces partenaires serait toujours possible.

-Les visites d'échanges qui étaient facilitées par le projet SAE, surtout dans les milieux éloignés, auront du mal à se poursuivre.

7.1.4. Efficience

• Les activités réalisées permettent-elles d'atteindre les résultats atteints ? Les ressources du projet ont-elles été adéquatement utilisées ? Les activités ont-elles été implementées en respectant le calendrier ?

La section 6.1. 'Exécution des activités du projet et niveau de réalisation des indicateurs des résultats' de la page 14 à 16 démontre le lien entre la réalisation des activités du programme et l'atteinte des résultats.

Le projet SAE s'est déroulé sur les 5 années prévues, de 2017 à 2021 sur base d'une convention de partenariat signée entre Louvain Coopération et chacun des 3 partenaires en 2017. Ensuite, des avenants annuels à la convention de partenariat précisaient les modalités pratiques de mise en œuvre du partenariat pour une année, notamment le chronogramme de mise en œuvre des activités, les budgets nécessaires et les moyens affectés.

Des planifications semestrielles permettaient à Louvain Coopération d'établir avec les 3 partenaires des plans d'action réalistes pour les activités et des prévisions de budget y afférentes, qui ont été souvent généralement respectés avec des adaptations en cas de nécessité contextuelle comme avec la situation de COVID-19, la vaccination contre la peste des petits ruminants ou des adaptations circonstancielles sollicitées par l'un ou l'autre partenaire et approuvées par Louvain Coopération.

Il y a eu donc globalement une grande efficience par rapport aux calendriers du projet, ce qui a contribué à l'atteinte des résultats du projet tels que témoignés par les différents changements observés et présentés dans ce rapport.

Quant aux ressources financières, le projet SAE a utilisé un budget total de 1.197.990,27 € dont 776.144, 65 € utilisés directement par les 3 partenaires (soit 64,8%). Considérant que le projet a atteint au total 19.008 bénéficiaires directs (personnes appartenant aux ménages des 3.168 membres des 150 MUSO), mais que les utilisateurs directs des services sont les

3.168 membres des MUSO, on obtient une somme moyenne de 378€ par bénéficiaire direct utilisateur des services du projet pour les 5 ans (1.197.990,27 €/3.168 membres des MUSO). Ceci représente une dépense modeste par personne considérant l'ampleur des réalisations et des changements rapportés. Le projet a donc été d'une grande efficience du point de vue de l'utilisation des ressources financières. L'apport de chacun des partenaires a été important dans la réussite du projet en complément au financement reçu de Louvain Coopération, aussi bien en cofinancement qu'en apports matériels et immatériels divers par leurs organisations et leur personnel. Ceci relève d'un dévouement remarquable envers les bénéficiaires et les milieux locaux si bien qu'il ne serait pas exagéré d'affirmer que Louvain Coopération a eu à travailler avec 3 partenaires bien dévoués qui se sentent avoir une sorte de 'contrat social' volontaire avec les communautés locales dans le cadre du développement.

Toutefois, il convient de noter qu'avec des ressources financières limitées, il peut être assez compliqué de maintenir un grand nombre d'activités sur des rayons d'action relativement vastes si les partenaires sont à court de ressources complémentaires et si la motivation de leur personnel se retrouve mise à dure épreuve. Il peut être alors préférable de rechercher un équilibre en réduisant les activités et/ou la grandeur des zones à couvrir en fonction des moyens financiers disponibles.

• ***Comment les bénéficiaires apprécient-ils les activités conduites et les changements observés ?***

Les résultats de l'enquête de satisfaction présentés ci-dessus au sujet de l'efficacité et de l'impact du projet montrent une appréciation bien positive des bénéficiaires face aux activités du projet et aux changements qu'elles ont apportés.

• ***Quelle est la capacité de Louvain Coopération à améliorer la qualité des interventions en lien avec les données produites lors du suivi de proximité ?***

Le suivi de proximité a permis d'avoir à temps les informations sur les circonstances de terrain ainsi que sur les difficultés imprévues. Ceci a permis à Louvain Coopération en collaboration avec les partenaires de prendre à temps des décisions d'adaptation et/ou d'intervention, telles que la mise des EMOFOR sous la gestion d'une seule organisation (GEL Sud-Kivu) au lieu de la double gestion antérieure, la riposte contre la PPR, la formation des agents communautaire de santé animale, et d'autres, qui ont contribué à améliorer la qualité globale du travail du projet SAE.

7.1.5. Pertinence et cohérence

• ***Le projet est-il cohérent avec les politiques internationales (ODD) et les orientations politiques de la coopération au développement belge ?***

Le projet SAE, de par ses activités, permet de contribuer principalement à l'ODD 1 sur l'élimination de la pauvreté, à l'ODD 2 sur l'élimination de la faim et l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'ODD 3 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi qu'à l'ODD 15 sur la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres et leur exploitation durable.

Par ailleurs, le projet s'est inscrit dans la vision du Cade Stratégique Commun des acteurs de développement belges agissant dans le domaine de l'agriculture en RDC, avec un focus sur deux cibles stratégiques : la cible stratégique 2 sur la préservation et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, et la cible stratégique 5 sur l'utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel de la RDC en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche avec une attention sur l'agriculture familiale.

- **Le projet est-il cohérent avec les politiques nationales et sectorielles de développement ?**

Le Plan Stratégique National de Développement de la RDC met un accent sur une croissance basée sur la diversification économique grâce à la promotion de l'agriculture.

Dans la province du Sud-Kivu, et particulièrement dans la région du Kivu montagneux dont font partie les territoires de Kabare, de Kalehe et de Walungu, il est largement connu que les problèmes de faible production agricole, de disponibilité alimentaire, de malnutrition, de pauvreté et d'accès à la terre cultivable sont de grands goulots d'étranglement dans les conditions de vie de la population rurale.

Comme déjà démontré par l'évaluation à mi-parcours conduite en juin 2020, le projet SAE est bien pertinent car il a appuyé des activités qui constituent une réponse à des besoins de base de la population ciblée : fertilisation du sol, lutte contre l'érosion, production agricole, diversification des sources de revenus, protection de l'environnement, alphabétisation, structuration pour plus de solidarité sociale et d'entraide économique.

Les interventions du projet sont cohérentes avec les priorités de développement reprises dans les politiques et plans nationaux et provinciaux de développement qui tous soulignent la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement en milieu rural.

- ***Le projet est-il pertinent du point de vue local, du point de vue des partenaires de développement et du point de vue des bénéficiaires ?***

Soulignant la pertinence du projet SAE du point de vue local, au cours de la réunion tenue à Walungu Centre en date du 14 janvier 2022 avec des leaders locaux, Madame le Chef du Groupement de Nduba en chefferie de Walungu a affirmé avec beaucoup d'emphase accompagnée de l'approbation de toute l'assemblée ce qui suit :

''Ce projet de sécurité alimentaire dans lequel ASOP et Louvain Coopération nous ont accompagnés durant les cinq années passées a été une réponse appropriée aux préoccupations prioritaires de notre population ici dans la chefferie de Ngweshe. En effet, ici nous vivons de l'agriculture et de l'élevage. C'est de l'agriculture et de l'élevage que nous tirons notre nourriture et nos revenus pour scolariser les enfants, nous vêtir, améliorer nos maisons, etc. Quand on n'a pas de champ ou que les champs ne produisent plus, les gens émigrent, les jeunes fuient pour aller se débrouiller à Bukavu et ailleurs. Grâce à ce projet, on a vu les champs mieux produire grâce au fumier que donnent les chèvres apportées par le projet, on a vu les femmes entreprendre de petites activités commerciales grâce aux crédits obtenus dans les MUSO, on a vu des familles et des jeunes se stabiliser ici et s'adonner à l'agriculture et au petit élevage. C'est beaucoup ce que ce projet nous a apporté comme changements positifs. J'espère que hier vous l'avez entendu vous-mêmes des bouches des membres des MUSO dans mon groupement à Kalole et que vous avez pu visiter certaines de leurs réalisations concrètes dont je suis moi-même très fière et pour lesquelles je ne cesse de remercier ASOP et Louvain Coopération pour leur accompagnement''.

• Le projet démontre-t-il une cohérence interne du point de vue de la logique de développement ?

L'appui des partenaires locaux à la structuration des MUSO a beaucoup contribué à l'amélioration de la performance technico-économique des exploitations familiales des membres et à l'augmentation des revenus de ceux-ci. L'amélioration de la qualité des services octroyés par les partenaires locaux aux producteurs familiaux regroupés dans les MUSO (sensibilisation, formation, suivi technique, gestion et information) a effectivement conduit les agriculteurs à s'approprier des techniques agricoles innovantes, respectueuses de l'environnement et adaptés à leur situation foncière. La sensibilisation sur la protection de l'environnement et l'alphabétisation qui ont accompagné l'introduction des techniques agroécologiques expérimentées d'abord dans les Champs Ecole Paysan puis transposées dans les champs familiaux ont agi en synergie pour créer l'appropriation par les agriculteurs

• Le caractère universitaire de Louvain Coopération est-il valorisé de façon pertinente sur le terrain ?

L'implication des 3 partenaires locaux et de Louvain Coopération, la collaboration avec les universités locales (UEA et UOB) et des consultants dans la conduite des processus de RAC avec production de 6 documents en voie de finalisation à la fin du projet valorise le caractère universitaire de Louvain Coopération et la participation des partenaires locaux à la production et la gestion des savoirs.

• La contribution du projet dans le domaine des questions transversales liées au genre, à l'utilisation de l'outil OIE, de la promotion de l'entrepreneuriat est telle que résumée dans la section 6.2 de la page 28 à 33 ci-dessus.

7.1.6. Contribution aux cibles du CSC

Le projet SAE a contribué aux 2 cibles du CSC ci-dessous :

Cible 2 : Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain et à une plus grande équité sociale.

L'approche de protection de l'environnement par la sensibilisation et la formation basées sur l'OIE, et le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les différentes parties prenantes ont contribué à une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles par les bénéficiaires du projet SAE.

Cible 5 : Favoriser une utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche, avec une attention particulière à l'agriculture familiale.

Le projet SAE a mis l'accent sur l'agriculture familiale avec l'amélioration des techniques culturales, l'élevage en stabulation, l'agroforesterie, la plantation d'arbres. Les différentes formations à travers les Champs Ecoles Paysans et l'accompagnement des producteurs ont permis à ces derniers d'augmenter leur production agricole et de diversifier leurs sources des revenus à travers les activités génératrices de revenus développées. Les techniques de conservation des sols à travers les fossés d'infiltration, les haies antiérosives, la plantation d'arbres agroforestiers et le compostage ont été adoptées par les bénéficiaires. Tout cela contribue à l'utilisation plus efficiente et plus durable des terres cultivées.

La poursuite du travail des partenaires dans les milieux locaux des bénéficiaires du projet, même en l'absence d'un programme spécifique comme le projet SAE, contribuerait à la durabilité de ces efforts en agriculture familiale et protection des ressources naturelles par l'effet de rappel et d'encouragement continus.

7.2. CONCLUSIONS EN RAPPORT AVEC LES QUESTIONS SPECIFIQUES AU PROGRAMME EVALUE ET LES QUESTIONS SPECIFIQUES POUR LE PROCHAIN PROGRAMME 2022-2026

Les réponses de conclusion par rapport à cette série de questions spécifiques sont regroupées dans les 15 points suivants, numérotés de 7.2.1 à 7.2.15.

7.2.1. Stratégie partenariale

Louvain Coopération a réalisé le projet SAE en partenariat avec 3 organisations nationales (ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu) bien choisies pour leur expérience technique complémentaire couvrant les principaux thèmes du projet (agriculture, MUSO, alphabétisation, entrepreneuriat), leur capacité de gestion et leur maîtrise de la zone d'intervention. Le partenariat a été vécu pendant les 5 ans en relation équitable et de confiance réciproque

basée sur une planification opérationnelle participative régulière et un système de suivi-évaluation conjoint.

Le faible accès des partenaires locaux à d'autres financements serait un facteur affaiblissant dans ce partenariat qui est basé sur le cofinancement et les apports complémentaires des partenaires locaux à l'exécution des projets car il induirait une situation où les partenaires locaux dépendraient beaucoup du financement de Louvain Coopération qui est, au demeurant, modeste.

7.2.2. Stratégie d'intervention et de ciblage des bénéficiaires à travers les MUSO

Le travail du projet à travers les MUSO a eu l'avantage de se fonder sur ces organisations communautaires existantes, solidaires et dans lesquelles les membres ont une habitude établie de travailler ensemble. Ceci a facilité la sensibilisation des bénéficiaires et leur mobilisation aux actions de formation, aux travaux de groupe et l'adoption des innovations techniques.

Le projet et les MUSO ont ouvert l'espace à une plus grande participation des femmes aux activités et aux décisions. Les activités génératrices des revenus conduites par les femmes y ont trouvé un terrain social favorable et encourageant. L'accès aux crédits internes dans les MUSO a permis aux membres de diversifier leurs AGR et accroître leurs revenus. A travers les MUSO, il y a eu nombreuses occasions de partage des savoirs entre membres dans leurs réunions et lors des travaux agricoles en groupe (savoirs techniques, savoirs en gestion, conseils sur l'acquisition des facteurs de production, conseils sur le plan social et économique).

La stratégie de passer par les MUSO a aussi l'avantage d'avoir un potentiel de durabilité important des acquis du projet du fait de la cohésion et de la solidité des MUSO qui restent dans les différents villages et poursuivent leurs réunions et autres activités sociales et économiques après le projet.

Toutefois, ce choix a limité la possibilité d'exploiter des occasions d'impact plus vaste qui s'offrent dans les milieux ciblés à travers d'autres organisations communautaires bien dynamiques qui ne sont pas des MUSO et qui sont accompagnées par les partenaires (par exemple les Comités Locaux de Développement, les Coopératives, les Familles de Développement, les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit, les Groupements des Associations de Reboisement et des Exploitants du Bois, etc.).

7.2.3. Plus-value de la collaboration avec SIDI dans l'appui aux MUSO

La collaboration du projet SAE avec la SIDI a permis d'améliorer la qualité des services rendus aux MUSO notamment grâce au transfert des compétences aux partenaires locaux ASOP et GALE en tant qu'organisations promotrices des MUSO, l'appui à la mise à jour des

outils de gestion des MUSO et l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur les MUSO en vue de l'amélioration de la qualité des services.

Actuellement, grâce à cette collaboration, les partenaires ASOP et GALE sont en mesure de poursuivre avec efficacité, même sans l'appui de SIDI, les activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des MUSO. Mais un appui ou regard externe par SIDI en matière de collecte et d'analyse des données sur les MUSO est encore utile en vue d'en garantir la qualité et la bonne utilisation par les partenaires.

Au vu des perspectives des MUSO accompagnées dont certaines envisagent les idées de regroupements, de la consolidation de l'activité financière interne et de leur consolidation comme organisations solidaires des producteurs agricoles, la collaboration et le partenariat avec SIDI soit directement avec les organisations partenaires (ASOP, GALE, GEL Sud-Kivu) soit via Louvain Coopération reste une bonne opportunité bien utile.

7.2.4. Formation technique en agriculture durable dans l'approche "Champs Ecole Paysan"

Les Champs Ecoles Paysans ont effectivement servi, dans les 4 axes géographiques du projet, de lieu d'expérimentation et de formation pratique des membres des MUSO sur les différentes techniques agroécologiques. La base des données du projet sur les agriculteurs renseigne que le pourcentage de ménages pratiquant de façon combinée au minimum 3 techniques promues par le projet à travers les Champs Ecole Paysan est passé de 13% en début du projet à 47% en 2021, témoignant ainsi de l'adoption des techniques agroécologiques. Et, au cours de l'évaluation nombreux témoignages ont attesté la transmission des savoirs entre paysans au sein et en dehors des MUSO.

7.2.5. Crédit rotatif chèvre

Le crédit rotatif chèvre et la formation et accompagnement sur les techniques d'élevage en stabulation et d'alimentation du bétail ont beaucoup contribué à l'augmentation de la production des champs et jardins des bénéficiaires de la rotation des chèvres grâce à l'augmentation de la production et de l'usage du fumier. La chèvre est l'animal que les bénéficiaires préfèrent au premier rang dans tous les 4 axes géographiques du projet pour l'élevage familial. Sa multiplication donne aussi des revenus à la famille.

Il a été déploré partout l'insuffisance du nombre des chèvres données aux MUSO pour le crédit par rapport au nombre des membres des MUSO, une situation qui a fait qu'en fin de projet, plusieurs membres n'avaient toujours pas encore reçu la chèvre tant espérée, étant donné la longueur du cycle de reproduction et de rotation.

7.2.6. Les unités de stockage

Les deux unités de stockage et de vente groupée construites à Walungu et à Kalehe sont au début de leur fonctionnement. Elles sont dotées d'organes de gestion et d'outils d'enregistrement de leurs opérations. Elles ont commencé à expérimenter leurs opérations

de stockage et de vente et suscitent l'enthousiasme des producteurs dans les villages proches de leur emplacement. Les opérations d'exploitation de ces dépôts sont encore à leur début. Il est encore tôt de se faire une idée de leur plein usage, de leur rentabilité et de leur durabilité. Toutefois, il importe de noter que la transparence dans la gestion par les comités installés et la capacité de maintenir un rythme d'écoulement rapide des produits sont les facteurs clés pour maintenir la confiance des agriculteurs et ainsi garantir la durabilité de l'usage de ces dépôts. Ceci nécessite une poursuite de l'encadrement par les partenaires ASOP et GALE pendant un certain pour consolider ces deux facteurs de durabilité.

7.2.7. L'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante

L'alphabétisation de premier niveau organisée dans les 4 axes géographiques du projet répond à un besoin réel de savoir lire, écrire, calculer, comprendre et utiliser les instructions techniques et les outils de gestion élémentaires. Les femmes membres des MUSO et les femmes micro-entrepreneuses en sont les premières bénéficiaires. Elles sont aussi les premières à en demander l'extension auprès d'autres analphabètes et la prolongation avec le deuxième niveau pour un approfondissement. Il est donc pertinent dans les territoires de Kabare, de Kalehe et de Walungu, pour les intervenants en matière de développement d'inclure l'alphabétisation de premier niveau et celle de deuxième niveau par endroits selon les besoins et les activités des bénéficiaires étant donné le caractère fonctionnel à privilégier.

7.2.8. Plus-value de la composante de promotion de l'entrepreneuriat

L'accompagnement de proximité des micro-entrepreneurs par les EMOFOR a été une innovation très utile. Les bénéficiaires apprécient l'appui des EMOFOR dans la mise en place et la tenue des outils de gestion de leurs AGR, les conseils et réponses aux questions fournies à temps face à leurs difficultés et la présence dans leurs milieux des personnes auxquelles ils peuvent ainsi recourir de temps en temps. Le financement obtenu par certains micro-entrepreneurs dans le cadre du BPC a permis de booster leurs activités, leurs chiffres d'affaires et leurs revenus avec un impact visible sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

La restructuration pour mettre le travail des EMOFOR sous la supervision technique et administrative d'un seul partenaire, GEL Sud-Kivu, a amélioré la coordination et la supervision du travail des EMOFOR.

Les défis à résoudre dans l'utilisation de l'approche EMOFOR sont entre autres l'harmonisation du contenu de la formation et de l'accompagnement des micro-entrepreneurs à travers un manuel ou un guide à utiliser par toutes les EMOFOR, l'harmonisation du cahier de charges des EMOFOR en fonction de l'étendue géographique à couvrir et du nombre des micro-entrepreneurs à accompagner pour besoin d'efficacité, et la

détermination d'un parcours d'accompagnement avec une durée et des indicateurs pour la fin de l'appui afin de laisser les micro-entrepreneurs évoluer seuls.

7.2.9. Collaboration avec les institutions financières

La région a connu dans les dernières années des cas décevants de faillite des IMF qui font que la prudence et le doute au sein de la population règne encore, et même les paysans en milieux ruraux sont informés. La collaboration avec les institutions financières s'est limité à l'orientation des bénéficiaires sensibilisés à ouvrir des comptes dans quelques coopératives d'épargne et de crédit fiables installés dans leurs milieux. Certaines MUSO pensent que si leurs caisses bleues étaient activées par des appuis externes, elles peuvent renforcer d'abord leur système financier interne comme un premier pas pendant que les membres explorent d'autres liens fiables avec les COOPEC et IMF fiables.

7.2.10. Le système de suivi et d'évaluation du projet

Le système de suivi de proximité a fonctionné avec la présence sur le terrain des facilitateurs employés par les partenaires pour le projet, la supervision assurée par les points focaux et les responsables des organisations partenaires, les visites régulières sur terrain du chef de projet SAE, les visites de la directrice de LC en RDC et des autres experts de Louvain Coopération y compris les missions de suivi et d'évaluation (notamment l'évaluation à mi-parcours en 2020).

La tenue des bases des données sur les activités clés du projet et leurs bénéficiaires (les agriculteurs, les MUSO, l'alphabétisation), l'organisation des enquêtes pour le suivi des indicateurs du projet, le rapportage régulier par les partenaires et par Louvain Coopération ont permis d'avoir à temps les données sur l'évolution du projet et de guider la prise des décisions des partenaires et de Louvain Coopération.

Il sied de noter même l'intérêt dans le cadre du suivi du style du Rapport Interne adopté par le projet au niveau de Louvain Coopération tel que compilé et présenté par le Chef du Projet. Le rapport reprend les évolutions annuelles sur différents volets du projet en ajoutant pour chaque année les nouveaux éléments tout en gardant les descriptions résumées de la situation passée par année. Ce style facilite l'usage du rapport dans le cadre du suivi par une comparaison de l'évolution du contexte, des réalisations et des indicateurs du projet à travers un même rapport.

7.2.11. L'intégration transversale du genre dans les activités du projet

Le projet est intervenu dans des secteurs où la présence, l'activité et les besoins de la femme sont au départ élevé dans la région comme l'agriculture et l'alphabétisation. Mais aussi, l'action du projet a changé certains paradigmes sociaux en faveur de l'équilibre du genre en favorisant une prise des responsabilités plus grande des femmes dans des domaines

traditionnellement réservés aux hommes dans la zone d'intervention comme l'élevage des chèvres, la plantation d'arbres ou la direction des groupes (MUSO).

La prise en compte et la promotion du genre à travers les activités du projet SAE se sont faites par une approche organisationnelle, opérationnelle et économique de renforcement doux de la participation, du rôle et du leadership féminin sans militantisme du type 'combat de la femme' ou 'combat pour la femme'.

7.2.12. L'intégration transversale de l'environnement dans les activités du projet

L'OIE-producteur/trice a été un outil puissant de sensibilisation, de conscientisation et de formation des bénéficiaires et autres organisations (APEFE au Kongo central, DN LC Burundi, etc.) au sujet des effets de leurs activités sur l'environnement et ceux de l'environnement sur leurs activités (agriculture, transformation, élevage, petit commerce, activités ménagères, etc.) qui a beaucoup changé la perspective des partenaires, des facilitateurs, des EMOFOR, des bénéficiaires et des autorités et autres acteurs locaux qui en ont pris connaissance et/ou en ont fait usage.

La combinaison de la sensibilisation sur l'environnement avec l'introduction des pratiques agroécologiques ont créé chez beaucoup de petits producteurs la conscience de l'utilité d'une agriculture familiale durable.

7.2.13. La complémentarité entre le programme SAE et le programme Santé

Le programme SAE et le programme Santé ont eu des complémentarités importantes. La participation des responsables du programmes SAE aux planifications du programme Santé et vice-versa ont permis d'établir des liens et d'avoir des informations utiles à transmettre aux bénéficiaires sur les opportunités disponibles dans leurs milieux à travers chacun de ces programmes de Louvain Coopération.

Le programme Santé a adopté le travail à travers les MUSO pour appuyer les revenus des parents avec les chèvres dans le cadre du projet d'appui à l'éducation des enfants orphelins vulnérables mis en œuvre par FSKi en territoire de Walungu. La plantation d'arbres pour protéger et améliorer l'environnement autour des structures sanitaires a été promue en collaboration entre les deux programmes SAE et Santé. D'autres perspectives futures de collaboration existent et pourront être exploitées.

7.2.14. Plus-value des collaborations

Les collaborations entretenues dans le cadre du projet SAE ont été nombreuses et généralement développées pour renforcer l'apprentissage, les stratégies, les activités et les liens institutionnels bénéfiques à l'efficacité et à l'impact du projet auprès des bénéficiaires, dans la zone d'intervention et dans le pays.

Les collaborations académiques dans le cadre de la Recherche-Action et Capitalisation ont été développées surtout avec deux universités locales (UEA et UOB) pour la production des 6 documents de recherche-action en voie de finalisation qui valorisent le caractère universitaire de Louvain Coopération et la participation des partenaires locaux à la production des savoirs.

OXFAM a assuré pour le projet SAE la formation des gestionnaires des dépôts de stockage et de vente groupée. VSF a formé les agents communautaires de santé animale. SIDI a appuyé le travail avec les MUSO. L'Inspection Provinciale de l'Agriculture Pêche et Elevage a appuyé la campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants. Des échanges et une évaluation à mi-parcours commune ont eu lieu avec le programme de ULB-Coopération au Kongo Central. Sur base de l'expérience du projet SAE avec les MUSO et dans la zone d'intervention, la FAO a signé un protocole avec Louvain Coopération pour la structuration de 70 microprojets d'AGR devant participé à la restauration des forêts et paysages dans les territoires de Kabare et de Walungu. La participation aux rencontres de l'Alliance AGRICONGO des ONG belges actives en agriculture en RDC, les collaborations avec la CONAPAC et la FOPAC Sud-Kivu, avec l'INERA, l'IITA, l'UCB, l'ISDR, le CIRTES de l'Université Catholique de Louvain, etc. ont contribué à donner de la valeur à la mise en œuvre et à l'impact du projet SAE.

7.2.15. Points d'attention pour le programme 2022-2026

Au regard des constats et analyses menées dans cette évaluation, quelques points d'attention pour le prochain programme de sécurité alimentaire et économique durable de Louvain Coopération en RDC sont relevés :

-La pertinence élevée de l'intervention en agriculture familiale et dans l'appui à l'entrepreneuriat agricole et non agricole pour soutenir la sécurité alimentaire et économique durable en milieu rural.

-L'utilité de tirer avantage de l'expérience de la stratégie partenariale avec les 3 partenaires ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu, d'assurer une continuité de certaines activités du projet SAE pour en consolider la durabilité (notamment : la formation et accompagnement en techniques agroécologiques, la poursuite de la sensibilisation et formation sur la protection de l'environnement avec l'outil OIE, l'appui aux pépinières pour la plantation d'arbres agroforestiers et fruitiers, la structuration/accompagnement en coopératives agricoles) et d'ajouter si possible l'aspect d'appui à la formation en quelques métiers pertinents susceptibles d'ajouter aux opportunités de revenus pour les femmes et les jeunes dans certains milieux.

-Le besoin de donner des chances à un impact plus grand en travaillant avec des organisations locales et communautaires diversifiées selon leurs potentialités au lieu de se limiter aux seules MUSO.

-L'utilité de soutenir l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante de premier niveau et de deuxième niveau selon les besoins et de manière ciblée en tant qu'appui au renforcement des capacités de production agricole et de gestion des activités économiques.

-La nécessité d'adapter le déploiement géographique, le nombre d'activités à soutenir et l'ambition en termes de nombre de bénéficiaires aux moyens budgétaires disponibles. Il vaut mieux réduire ces paramètres si le budget n'est pas plus élevé que celui du projet SAE afin de ne pas beaucoup mettre à l'épreuve les limites de contributions et d'apports des partenaires locaux qui risquent d'affecter négativement leur engagement.

8. RECOMMANDATIONS

Au terme de cette évaluation, les recommandations suivantes sont formulées. Elles sont issues d'un regard croisé sur les constats de performance et de défis, sur les analyses explicatives des évolutions et situations constatées et sur la projection d'un futur possible d'autres interventions dans la zone du projet SAE par Louvain Coopération et/ou les partenaires locaux. Ces recommandations sont regroupées ci-dessous en trois catégories :

- Les recommandations relatives aux activités et approches d'intervention en sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables.
- Les recommandations relatives au partenariat entre Louvain Coopération et les partenaires locaux.
- Les recommandations relatives à l'efficacité, à l'impact et à la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire et économique des petits producteurs et groupes vulnérables.

8.1. RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES ET AUX APPROCHES D'INTERVENTION EN SECURITE ALIMENTAIRE ET ECONOMIQUE DES PETITS PRODUCTEURS ET GROUPES VULNERABLES

1°) La pertinence de l'intervention en agriculture familiale et dans l'appui à l'entrepreneuriat agricole et non agricole pour soutenir la sécurité alimentaire et économique durable en milieu rural est évidente dans le contexte du Sud-Kivu. Il est opportun et utile dans le cadre des interventions futures de Louvain Coopération et des partenaires locaux d'assurer une continuité des activités clés du projet SAE pour en consolider la durabilité (notamment : la formation et accompagnement en techniques agroécologiques, la poursuite de la sensibilisation et formation sur la protection de l'environnement avec l'outil OIE, l'appui aux pépinières pour la plantation d'arbres agroforestiers et fruitiers, la structuration/accompagnement des petits producteurs en coopératives agricoles).

2°) L'approche d'intervention exclusivement à travers les MUSO, tout en ayant ses avantages du bénéfice de la stabilité, de la solidarité et de l'habitude des bénéficiaires à travailler ensemble, limite l'impact du travail du projet dans les milieux cibles où existe d'autres organisations locales/communautaires ayant aussi un potentiel d'efficacité (coopératives, associations villageoises, regroupements professionnels des jeunes ou des femmes, etc.). Pour donner des chances à un impact plus grand en matière de sécurité alimentaire et économique, il sera plus stratégique de travailler avec des organisations locales et communautaires diversifiées et sélectionnées selon leurs potentialités au lieu de se limiter aux seules MUSO.

3°) L'activité de crédit rotatif chèvre est susceptible de produire un impact plus grand en termes de fertilisation des sols, augmentation des rendements agricoles grâce à l'usage du fumier et augmentation des revenus des ménages. Le nombre de chèvres octroyées aux MUSO pour ce crédit était partout assez inférieur au nombre des membres des MUSO et la rotation n'a pas permis à tous les membres d'accéder chacun à une chèvre. A défaut des possibilités pour appliquer le principe 'd'un membre un animal' dès le départ qui serait plus coûteux, et aussi pour renforcer la solidarité économique et professionnelle entre membres en passant par la rotation, il sera bon d'établir un principe garantissant une norme standard d'octroi des chèvres. Par exemple adopter le principe d'octroi d'un nombre de chèvres correspondant à la moitié ou au tiers des membres de l'organisation appuyée (MUSO en cas du projet SAE). Cela permettra d'avoir une base standard, d'écourter le cycle de rotation et de rendre prévisible le timing dans lequel l'ensemble des membres auront accédé à la chèvre avant la fin du projet.

4°) La sensibilisation et l'appui aux jeunes pour un engagement dans le travail agricole sont un facteur clé de durabilité de l'augmentation de la production et de la disponibilité alimentaire dans la zone du projet. D'où toute la valeur des 'MUSO des jeunes', d'associations des jeunes engagées en agriculture, de jeunes entrepreneurs/acteurs agricoles. Il est donc adéquat, pour la durabilité des interventions en matière de sécurité alimentaire, de renforcer la stratégie d'implication et de professionnalisation des jeunes en agriculture.

5°) Sur l'axe Walungu en particulier, il existe encore des contraintes de commercialisation des produits vivriers. Il y a une difficulté d'avoir des prix rémunérateurs qui pourrait décourager certains producteurs familiaux performants face à la concurrence des produits alimentaires en provenance de Bukavu et Goma qui se vendent au même prix ou à meilleur marché (exemple du haricot sur l'axe Walungu). Il est donc important de mener, dans certaines filières agricoles comme le haricot, le maïs, le manioc, un travail approfondi sur le la conservation, la transformation, le stockage et la commercialisation dans un cadre plus adéquat de coopératives agricoles.

6°) Cette évaluation a permis de se rendre compte de la grande demande au sujet de l'alphabétisation dans la zone d'intervention du projet SAE bien que d'habitude il y a

tendance à considérer l'alphabétisation comme une activité élémentaire, traditionnelle, routinière en matière de développement. Il y a de l'utilité à soutenir l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante de premier niveau et de deuxième niveau selon les besoins et de manière ciblée en tant qu'appui au renforcement des capacités de production agricole et de gestion des activités économiques. Il est donc recommandable, dans cette région particulière, d'intégrer chaque fois dans différents projets (SAE, Santé, Environnement, etc.) la dimension alphabétisation fonctionnelle et conscientisante.

7°) L'approche EMOFOR dans le cadre de l'appui à l'entrepreneuriat a été une innovation forte du projet SAE avec l'efficacité du suivi de proximité des micro-entrepreneurs qu'elle comporte. Il serait bon de renforcer et améliorer cette l'approche par les éléments suivants :

-L'utilisation des EMOFOR à temps plein dont le cahier de charges précise le nombre des micro-entrepreneurs à accompagner, les activités d'accompagnement régulières à effectuer sur base d'une convention d'accompagnement qui définit les rôles et responsabilités des parties (entre le micro-entrepreneur, sa structure ou organisation et l'EMOFOR).

-La définition du parcours-type d'accompagnement dans un manuel ou un guide d'accompagnement standard à élaborer et à disponibiliser aux EMOFOR. Ce manuel ou guide devra inclure les indicateurs d'appréciation de l'évolution des micro-entrepreneurs, la durée standard d'accompagnement et le plan de fin d'accompagnement pour laisser à un certain moment le micro-entrepreneur mature d'évoluer seul.

8°) Les MUSO étant des organisations solidaires basées sur la cohésion et le renforcement mutuel, la pratique du BPC au sein des MUSO, malgré sa justification de booster l'entrepreneuriat local, mérite davantage de réflexion quant à son adaptation dans un contexte d'organisations solidaires pour réduire le risque de promotion individuelle d'une minorité de micro-entrepreneurs au détriment de la cohésion du groupe.

L'une des suggestions concrètes d'adaptation recommandable pour améliorer le système, au vu de son avantage réel de propulser plus haut en affaires quelques microentrepreneurs locaux, est d'inclure, dans les critères ou les conditions d'octroi du financement aux micro-entrepreneurs dont les plans d'affaires sont sélectionnés, un engagement à verser semestriellement pendant 2 ans un pourcentage de son bénéfice (par exemple 20%) dans la MUSO ou l'organisation communautaire à partir de laquelle il a été sélectionné. Cet argent servira à alimenter un petit ''fonds de solidarité entrepreneuriale'' qui peut, dans le cadre des MUSO, entrer dans la caisse bleue et servir soit pour financer de petits projets d'investissement collectif, soit de petits travaux d'intérêt communautaire ou être accordés en crédits aux autres membres de la MUSO pour booster leurs AGR.

9°) Les documents produits dans le cadre de la recherche-action et capitalisation des savoirs par le projet ont pris beaucoup de temps à être finalisés si bien que jusqu'à la fin du projet ils ne sont pas complètement terminés et diffusés. Cette importante activité qui valorise la

dimension universitaire de Louvain Coopération et fait participer les partenaires à la capitalisation des savoirs issus de leurs expériences pour le partage avec le monde professionnel et scientifique n'était pas programmée de manière guidée avec du timing précis pour les différentes étapes. Ceci a favorisé son caractère plus ou moins flottant durant toute la durée du projet. Il est recommandable, à l'instar d'autres activités importantes du projet, de fixer des limites de temps dans la planification opérationnelle de la production des documents de RAC afin que la diffusion de ces résultats de recherche commence pendant que le projet est encore en exécution. Ceci permettrait des interactions éventuelles, avant la fin du projet, avec des lecteurs et utilisateurs qui pourraient les consulter et avoir des questions, des commentaires ou des éléments d'échanges d'expériences.

8.2. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU PARTENARIAT ENTRE LOUVAIN COOPERATION ET LES PARTENAIRES LOCAUX AINSI QU'AU CIBLAGE GEOGRAPHIQUE DU RAYON D'INTERVENTION

10°) La performance de mise en œuvre des activités et de gestion des 3 partenaires locaux (ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu) ainsi que leur expérience et leur ancrage dans la zone d'intervention sont des atouts importants pour la réussite des projets futurs. La poursuite de la collaboration et de l'accompagnement par Louvain Coopération avec une dimension accrue de mise en relation et d'appui pour l'accès à d'autres financements et projets pertinents est recommandable pour la stabilité opérationnelle sur terrain de ces partenaires, et surtout de ceux d'entre eux qui se retrouvent avec moins de bailleurs de fonds (Par exemple, le cas de GALE actuellement).

11°) Les milieux les plus proches de Bukavu comme Miti et Kavumu connaissent une présence importante d'autres intervenants/projets agissant en sécurité alimentaire (SARCAF, OXFAM, IITA, PICAGL, etc.). Si le programme 2022-2026 de Louvain Coopération retient dans le rayon d'intervention cette zone de Mudaka-Miti, il est recommandable de prévoir une meilleure coordination et un échange régulier d'informations avec ces autres intervenants pour un ciblage adéquat des bénéficiaires et des structures locales à accompagner. Alternativement, il y a lieu de se désengager de cette zone ou d'y cibler seulement les villages les moins couverts par les autres intervenants.

12°) Il sera de bonne stratégie, pour les projets futurs, d'adapter le déploiement géographique, le nombre d'activités à soutenir et l'ambition en termes de nombre de bénéficiaires aux moyens budgétaires disponibles. Il vaut mieux réduire ces paramètres si le budget n'est pas plus élevé afin de ne pas beaucoup mettre à l'épreuve les limites de contributions et d'apports des partenaires locaux qui risquent d'affecter négativement leur engagement. En effet, même si le chiffre moyen de 378 € par bénéficiaire direct pour 5 ans comme indication budgétaire par bénéficiaire pour le projet SAE témoigne d'une grande efficience dans l'utilisation des moyens financiers, il est tout de même indicatif d'une

contrainte budgétaire significative du projet par rapport au volume d'activités, au nombre des bénéficiaires et à la durée du projet.

8.3. RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'EFFICACITE, A L'IMPACT ET A LA DURABILITE DES INTERVENTIONS

13°) L'un des défis majeurs à l'accroissement de l'impact et de la durabilité de sécurité alimentaire dans les territoires de Kabare, de Kalehe et de Walungu est celui de l'accès à la terre cultivable dans un contexte d'insuffisance des terres et d'accaparement des terres par des grands concessionnaires qui, parfois, les laissent inexploitées.

Il est de ce fait important d'inclure dans le travail pour la sécurité alimentaire et économique dans cette région la dimension d'appui au plaidoyer pour l'accès des petits producteurs et groupes vulnérables à la terre. Ceci pourrait commencer par le renforcement des capacités des structures locales ciblées par le programme (MUSO, associations villageoises, coopératives, etc) en matière de négociation, de plaidoyer et de lobbying envers les concessionnaires et grands propriétaires terriens, et un certain accompagnement de ces structures dans les négociations et plaidoyers pour obtenir des conventions et arrangements permettant un accès plus grand à des terres non exploitées.

14°) L'efficacité du travail dans des rayons géographiques relativement vastes exige une capacité de mobilité sur terrain plus grande aux partenaires locaux alors que ceux-ci ont des moyens de transport limités (véhicules, motos). Il est donc recommandable, dans la préparation des projets, de penser, dans la mesure du possible, aux moyens de déplacements conséquents car l'efficacité du travail est basée sur la régularité de l'accompagnement et donc sur une facilité de mobilité du personnel de terrain.

9. APPRECIATION DE LA THEORIE DE CHANGEMENT DANS LAQUELLE S'INSCRIT LE PROJET SAE

Le projet SAE s'inscrit dans le cadre du programme DGD 2017-2021 qui avait été construit autour d'une Théorie du Changement qui explicite les schémas de changements de comportement escomptés en fonction d'actions à mettre en œuvre. Ces schémas de changements sont les suivants :

-Lorsque les partenaires locaux appuient la structuration des organisations paysannes et des groupes de solidarité, alors les agriculteurs améliorent la performance technico-économique de leurs exploitations et augmentent leurs revenus à travers la création de chaînes de valeurs inclusives et durables.

-Lorsque les partenaires locaux améliorent la qualité des services octroyés aux agriculteurs familiaux (formation, suivi technique, gestion et information) alors les agriculteurs s'approprient des itinéraires techniques innovants, respectueux de l'environnement et adaptés à leur situation foncière.

-Les paysans, lorsqu'ils sont formés à de nouvelles approches agri-durables (via des essais de démonstration et l'évaluation collective) adoptent celles-ci dans la durée, notamment parce qu'elles dégagent des avantages qu'ils peuvent apprécier.

Avec cette évaluation finale du projet, force est de constater ce qui suit par rapport à ces trois schémas de changements :

- L'appui des partenaires locaux à la structuration des MUSO a beaucoup contribué à l'amélioration de la performance technico-économique des exploitations familiales des membres et à l'augmentation des revenus de ceux-ci. Mais cette performance n'est pas forcément acquise à travers la création de véritables chaînes de valeurs mais plutôt à travers l'augmentation des rendements agricoles et la diversification des sources de revenus (divers produits agricoles et d'élevage et petit commerce, notamment). Des cas de développement partiel des chaînes de valeurs ont été constatés (par exemple production de manioc ou de maïs, transformation en farine et vente ; ou production de haricot, stockage et vente) mais ils ne sont pas généralisés. C'est plutôt la diversification des sources de revenus qui est presque généralisée (vente des produits vivriers, vente de légumes, vente de petits animaux, achat et vente de divers petits articles de consommation courante).

-L'amélioration de la qualité des services octroyés par les partenaires locaux aux producteurs familiaux regroupés dans les MUSO (sensibilisation, formation, suivi technique, gestion et information) a effectivement conduit les agriculteurs à s'approprier des itinéraires techniques innovants, respectueux de l'environnement et adaptés à leur situation foncière. La sensibilisation sur la protection de l'environnement et l'alphabétisation qui ont accompagné l'introduction des techniques agroécologiques expérimentées d'abord dans les Champs Ecole Paysan puis transposées dans les champs familiaux ont agi en synergie pour créer l'appropriation par les agriculteurs.

-L'adoption de nouvelles approches agri-durables par les bénéficiaires du projet SAE est réelle et dégage des avantages palpables (protection des sols contre les érosions, amendements des sols, augmentation des rendements agricoles, augmentation des animaux d'élevage, augmentation des revenus). Il y a lieu d'espérer que cette adoption d'approches agri-durables va demeurer dans la durée mais cela nécessite une certaine poursuite de l'accompagnement par les partenaires locaux pour des sortes de recyclage, la formation de nouveaux bénéficiaires et l'encouragement du partage et de la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques par les bénéficiaires.

10. ANNEXES

Annexe 1 : Liste indicative des documents consultés

Annexe 2 : Décompte (anonyme) du nombre et catégories des personnes rencontrées au cours de l'évaluation (listes avec noms consultables auprès de Louvain Coopération)

Annexe 3 : Matrice de l'évaluation élaborée pour guider la récolte des données

Annexe 4 : Questions pour les focus group + Questions guide de collecte des histoires de changements

Annexe 5 : Questionnaire pour l'enquête de satisfaction

Annexe 6 : Termes de référence de l'évaluation

ANNEXE 1 : LISTE INDICATIVE DES DOCUMENTS CONSULTES AU COURS DE L'EVALUATION

Termes de référence- Evaluation finale de l'OS1 du programme DGD 2017-2021 en RDC

Documents disponibles et références pour la rédaction de l'offre

Programme quinquennal SAE/RDC (2017-2021)

Conventions entre Louvain Coopération et chacun des partenaires (ASOP, GALE, GEL Sud-Kivu)

Avenants annuels à la convention avec chacun des partenaires

Cadre Stratégique Commun RDC (Avril 2016)

Fiches de planification et de suivi de ASOP, GALE et GEL Sud-Kivu (2018 à 2021)

Leçons apprises SAE RDC 2018, 2019, 2020

Présentation des OIE

OIE Programme

OIE producteur/trice

Rapport narratif interne sur l'OS1, RDC, 2021

Rapport d'évaluation mi-parcours SAE RDC-Uni4Coop, Mai 2020

Rapports d'activités du projets- Semestriels et Annuels 2017, 2018, 2019, 2020

Rapports de missions 2018, 2019, 2020, 2021.

ANNEXE 2 : DECOMPTE DES PERSONNES RENCONTREES/INTERROGEES AU COURS DE L'EVALUATION

1) Responsables du projet, responsables chez les partenaires locaux et partenaires externes

Qualité	Nombre	Hommes	Femmes
Directrice Nationale LC	1	-	1
Chef de Projet SAE- LC	1	1	-
Coordonnateurs/Directeurs d'organisations partenaires de mise en œuvre du projet	3	3	-
Points focaux du projet auprès des partenaires locaux	3	3	-
Chargé de programme/Formateur /Comptable/Stagiaire auprès des partenaires	4	2	2
Partenaire-Représentant SIDI	1	1	-
Inspecteur Provincial de Pêche et Elevage	1	1	-

2) Facilitateurs, agronomes, vétérinaires et EMOFOR ayant travaillé pour le projet SAE au sein des 3 organisations partenaires de mise en œuvre

Qualité	Nombre	Hommes	Femmes
Facilitateurs/Agronomes/Vétérinaires	6	6	-
EMOFOR	14	12	2

3) Leaders locaux et services techniques territoriaux

Lieu	Nombre	Hommes	Femmes
Walungu	4	3	1
Kalehe	5	5	-

4) Bénéficiaires/MUSO

Lieu/Territoire	Nombre de bénéficiaires rencontrés	Hommes	Femmes	Nombre de MUSO représentées
Karhundu/Walungu	27	17	10	11
Nambo-Bulwi/Walungu	38	15	23	13
Ibona/Walungu	15	8	7	7
Kalole/Walungu	23	11	12	9
Musakambo/Axe Kabare Centre Sud	15	9	6	5
Kinjuba/Kabare	11	3	8	2
Bushwira/Kabare	11	4	7	3
Tchofi/Kalehe	23	15	8	6
Mishebere/Kalehe	18	4	14	2
Munanira/Kalehe	19	9	10	4
Muhongoza/Kalehe	25	11	14	5
Katana/Kabare	27	11	16	4
Kavumu/Kabare	11	1	10	2
Miti/Kabare	49	25	24	16
Mudaka/Kabare	13	1	12	4
Total	**325**	**144**	**181**	**93**

ANNEXE 3 : MATRICE DE L'EVALUATION DU PROJET SAE

Critères CAD et questions clés d'évaluation	Questions secondaires ou complémentaires d'évaluation	Sources d'information	Méthodes et outils de collecte
PERTINENCE			
QE 1. Parmi les activités entreprises par le projet SAE de 2017 à 2021, lesquelles ont apporté une réponse appropriée à vos problèmes prioritaires et à vos ambitions ici dans le village/le groupement ?	Quelles activités prioritaires pour vous vous demandiez et que le projet n'a pas soutenu ? Quelles activités étaient déjà appuyées par d'autres organisations ici dans le village et que le projet SAE a aussi appuyé ?	Bénéficiaires, acteurs et autorités locaux, staff local du projet	Entretiens Focus group
QE 2. Par rapport aux activités menées par d'autres projets, d'autres organisations dans ce village/groupement, quelle est la valeur ajoutée (la différence positive par rapport aux autres) dont vous avez bénéficié de ce projet SAE ?		idem	idem
QE 3. Le projet SAE ou vos activités avec le projet SAE vous ont-ils fait entrer dans des espaces, des cadres ou des réseaux locaux de collaboration sur des aspects spécifiques du développement local ? Si oui lesquels ?	Si oui, lesquels Parmi ces cadres de collaboration lesquels existaient avant le SAE (avant2017), lesquels sont nés avec le SAE (2017-2021)	idem	idem
QE 4. Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à la promotion de la femme et à l'équilibre du genre dans votre village/groupement ?	Donnez deux ou trois exemples	idem	idem
QE 5. Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à la protection de	Donnez deux ou trois exemples	idem	idem

l'environnement dans votre village/groupement ?			
EFFICACITE			
QE 6. Dans quelle mesure l'objectif spécifique du projet a-t-il été atteint ? Quel est le degré de réalisation des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) ?	-Y–a-t-il des réalisations importantes qui ont apporté des effets non traduits dans les indicateurs ? Lesquelles ?	-Système de suivi-évaluation du projet -Rapports du projet -Rapports des auto-évaluations et des évaluations intermédiaires -Agents de terrain des partenaires de mise en oeuvre -Bénéficiaires	-Exploitation des documents -Entretiens -Focus groups
QE 7. Dans quelle mesure les bénéficiaires profitent-ils des services et biens fournis par le projet conformément à la formulation des résultats du projet et conformément à la formulation de l'objectif spécifique ?	-Citez les biens et services que le projet vous a rendu dans ce village/groupement - Les femmes ont-elles profité des services et biens fournis par le projet autant que les hommes? - Dans quelle mesure les jeunes ont-ils été pris en compte dans la fourniture des services et biens par le projet ?	-Système de suivi-évaluation du projet -Rapports du projet -Rapports des auto-évaluations et des évaluations intermédiaires -Agents de terrain des partenaires de mise en œuvre -Responsables du projet au niveau de LC et des	Exploitation des documents -Entretiens -Focus groups -Mini-enquête d'appréciation et de satisfaction -Visites et observations sur terrain

		partenaires locaux -Bénéficiaires	
QE 8. Les résultats fournis ont-ils procuré les effets escomptés au niveau des bénéficiaires ?	- Quels sont les changements palpables intervenus dans vos ménages suite aux activités du projet ? -Quels sont les changeme,ts palpables intervenus dans votre MUSO suite aux activités du projet ? -Quels sont les changements palpables intervenus dans votre village suite aux activités du projet ? - Y –a-t-il des effets non escomptés qui se sont produits? Lesquels ?	-Rapports du projet -Agents de terrain des partenaires de mise en œuvre -Bénéficiaires -Informateurs clés locaux (autorités, services techniques)	-Exploitation des documents -Entretiens -Focus groups -Mini-enquête d'appréciation et de satisfaction -Visites et observations sur terrain
QE 9. Quels sont les niveaux d'utilisation et d'efficacité des services offerts par les partenaires ? -Y-a-t-il des différences de niveaux d'utilisation et d'efficacité des services offerts selon les zones d'intervention ou les milieux locaux spécifiques ? Pourquoi ?	- l'OIE qui vous a été présenté par le projet vous a-t-il inspiré, en quoi ? -Comment avez-vous trouvé le niveau de renforcement de vos MUSO par le projet ? -Quels bénéfices vous avez tiré de la formation technique en agriculture durable dans les CEP ? -Quel est le niveau d'utilisation de votre unité de stockage ? -Quels résultats connus du crédit rotatif chèvres ? -Quel impact connu sur le plan personnel et professionnel suite à l'alphabétisation suivie ?	-Rapports du projet -Agents de terrain des partenaires de mise en œuvre -Bénéficiaires -Informateurs clés locaux (autorités, services techniques)	-Exploitation des documents -Entretiens -Focus groups

	-Avez-vous accédé à des financements des IMF grâce au projet ? Lesquels ? -Qu'est-ce que la formation et le suivi en entreprenariat avec les EMOFOR a-t-il changé dans vos activités ? -Qu'est-ce qu'on devrait changer dans l'avenir dans toutes ces activités selon les insuffisances que vous avez remarquées ? -Si un nouveau projet devait être entrepris à la suite de celui-ci, à quoi devrait-il porter plus attention pour mieux transformer votre situation, selon l'expérience du projet terminé ?		
QE 10. Quelle a été la plus -value des collaborations académiques pour la réalisation des différents objectifs du programme ?			
QE 11. Quels facteurs externes ont eu une incidence sur l'efficacité des produits/effets compte tenu de leur importance relative ?	-Quels facteurs externes ou imprévus ont affecté vos activités avec le projet de 2017 à 2021 ici dans le village ou dans le groupement ? -Quelles zones d'intervention ou milieux spécifiques ont été le plus affectés par ces facteurs ? Pourquoi ?	-Rapports du projet -Agents de terrain des partenaires de mise en œuvre -Responsables du projet au niveau de Louvain Coopération et des partenaires locaux -Bénéficiaires	-Exploitation des documents -Entretiens -Focus groups

QE 12. Comment le projet a-t-il intégré les facteurs externes ?	-Quelles adaptations/modifications avaient été adoptées par le projet pour réussir face à certains facteurs externes critiques ?	Mêmes sources que ci-dessus	Mêmes méthodes que ci-dessus
IMPACT			
QE 13. Dans le cours du programme, quelles sont les grandes réalisations qui pourraient être capitalisées comme « innovations » ?	-Quels sont les changements les plus significatifs rapportés par les bénéficiaires : ▪ Agriculteurs /éleveurs ▪ Microentrepreneurs ▪ Fonctionnement des MUSO -Y-a-t-il des changements spécifiques connus/rapportés par les femmes ? Lesquels ?	-Rapports du projet -Agents de terrain des partenaires de mise en œuvre -Responsables du projet au niveau de Louvain Coopération et des partenaires locaux -Bénéficiaires -Informateurs clés locaux (autorités, services techniques)	-Exploitation des documents -Entretiens -Focus groups -Mini-enquête d'appréciation et de satisfaction -Technique du changement le plus significatif avec exploitation des histoires de changements collectées -Visites et observations sur le terrain
QE 14. Dans quelle mesure les stratégies mises en oeuvre par ce programme et notamment ces innovations ont-elles permis d'apporter une contribution significative à l'amélioration des revenus des micro-entrepreneurs et agriculteurs, tout en ayant un impact positif sur	-Quelles actions/stratégies ont eu un impact plus grand sur la disponibilité alimentaire des ménages ? -Lesquelles ont eu un impact plus grand sur l'augmentation des revenus ? -Lesquelles ont le plus conduit à l'adoption des pratiques respectueuses de	Mêmes sources que ci-dessus	Mêmes méthodes que ci-dessus

l'environnement ?	l'environnement ?		
QE 15. Quels sont les changements apportés par le projet dans votre village/groupement et qui se répandent ou sont copiés/adoptés par vos voisins dans d'autres villages ou groupements		Bénéficiaires	Entretiens Focus group Observations
DURABILITE			
QE 16. Quelles sont les activités et les changements apportés par le projet que vous êtes capables de maintenir, de poursuivre actuellement vous-mêmes sans le projet/sans aide supplémentaire		Bénéficiaires	Entretiens Focus group Observations
QE 17. Trouvez-vous que vos organisations en tant que bénéficiaires du projet, notamment les MUSO, les maisons de stockage, sont maintenant capables de se maintenir et se pérenniser	-Quels sont les facteurs actuels acquis qui favoriseront la continuité de vos MUSO et de vos maisons de stockage -Quels sont les facteurs limitants qui peuvent empêcher/affaiblir la continuité de vos MUSO et de vos maisons de stockage	idem	idem
QE 18. Quelles capacités des organisations partenaires (ASOP, GEL, GALE) se sont accrues grâce au projet SAE et ont des chances de se maintenir ou de continuer à servir pour longtemps, même sans l'appui			

d'un autre projet ?			
QE 19. Est-ce que des autorités publiques ou d'autres organisations de la société civile se sont appropriés certaines activités, certaines approches, certains outils introduits par le projet ou certains résultats ?			
CONTRIBUTIONS AUX CIBLES DU CSC			
QE 20. Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à la cible 5 du CSC ''Favoriser une utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre la RDC en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche, avec une attention particulière à l'agriculture familiale''.			
QE 21. Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à la cible 2 du CSC '' Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale''.			

ANNEXE 4 : QUESTIONS GUIDE DE FOCUS GROUP AVEC LES MEMBRES DES MUSO

1) Si quelqu'un comme nous qui sommes nouveaux dans ce milieu vous demande ''Citez les biens et services que le projet P5 avec ASOP vous a rendu dans ce village/groupement'', vous diriez quoi ?

2) Quelles sont les autres organisations ou services qui vous ont apporté de l'aide, un concours dans ces activités en plus de ASOP/LC/P5 ?

3) Quels sont les principaux changements palpables intervenus dans vos ménages suite aux activités du projet ?

a) Suite aux techniques agricoles apprises dans les champs écoles paysans ?

b) suite au crédit rotatif chèvres

c) suite à la formation et aux conseils sur l'entreprenariat

d) suite à l'alphabétisation

e) suite à la sensibilisation reçue sur la protection de l'environnement

f) suite aux voyages d'échanges

g) suite à d'autres choses, d'autres apports liés au projet P5 et au travail avec ASOP ces 5 dernières années

4) Y-a-t-il des changements spécifiques connus/expérimentés spécifiquement par les femmes par rapport aux hommes suite aux activités du projet ? Lesquels ?

5) Quels sont les changements palpables intervenus dans votre MUSO suite aux activités du projet ?

6) Quels sont les changements palpables intervenus dans votre village/groupement suite aux activités du projet ?

7) Y –a-t-il des effets/changements non escomptés (non recherchés, non visés) qui se sont produits au niveau de vos ménages, MUSO ou au niveau du village. Si oui, Lesquels ?

8) Qu'est-ce que ASOP/LC/les animateurs du projet devraient changer pour améliorer dans l'avenir toutes ces activités, si jamais elles devaient être poursuivies, selon les insuffisances que vous avez remarquées ?

9) Selon vous, quelles activités que vous aimeriez continuer au niveau individuel ou des ménages mais pour lesquelles vous seriez incapables de poursuivre vous-mêmes si ASOP/LC ne continuaient pas à vous soutenir ?

10) Quels sont les facteurs limitants qui peuvent empêcher/affaiblir la continuité de vos MUSO ?

11) Avec les services, capacités et biens reçus du P5 via ASOP ou que vous avez acquis personnellement ou en groupe grâce aux activités de P5 pendant ces 5 dernières années, quels rêves, quels plans, ambitions vous avez pour améliorer davantage les conditions de vie de votre ménage ou de votre village ?

12) Si un nouveau projet devait être entrepris à la suite de celui-ci, à quoi devrait-il porter plus attention pour mieux transformer votre situation ?

Questions guide de collecte des histoires de changements

Noms du narrateur de l'histoire :

Age :

Position dans le ménage : Père, mère, fils, fille, membre ou autre

Taille du ménage : (nombre de personnes)

Village :

Activités du ménage avant le projet :

Activité principale du ménage avant le projet :

A quelles activités du projet le ménage a été associé

Quels services ou biens/intrants le ménage avait reçu du projet, en quelle année

Quels changements/quelles améliorations se sont produits dans le ménage suite à l'utilisation de ces services et/ou de ces biens reçus

Parmi ces changements lesquels sont les plus marquants, les plus importants pour le ménage

Quels sont les facteurs clés qui ont contribué à ces changements les plus importants

Quels rêves, projets personnels ou de famille vous avez maintenant suite à ces changements

Comment voyez-vous l'avenir de votre ménage et de votre village aujourd'hui par rapport à ce qu'il était il y a quelques années.

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE DE SATISFACTION/ EVALUATION DU PROGRAMME SAE

(Destiné aux seuls bénéficiaires finaux)

1. Quel est votre nom (facultatif)…….
2. Vous avez quel âge : ……
3. Sexe : M F
4. Votre village de résidence :
5. Nom de votre MUSO :

6. Dans quelle (s) activité (s) aviez-vous été bénéficiaire des services du projet SAE

7. Quels services/quels biens ou intrants vous aviez reçu du projet dans l'exercice de ces activités
8. En quelle année aviez-vous reçu ces services ou ces biens : 2017 2018 2019 2020 2021
9. Quels types d'améliorations connaissez-vous/vivez-vous sur le plan de vous-même ou de votre famille suite à vos activités qui ont bénéficié des services du projet

   Santé

   Alimentation : combien de repas avant…..combien de repas aujourd'hui……

   Alimentation : De quels aliments vous disposez en quantité plus grande qu'avant

   Alimentation : quels aliments vous continuez à acheter car vous ne les produisez pas vous-même

   Scolarisation des enfants

   Revenus

   Amélioration de la maison/habitat
   Confiance dans l'avenir

   Considération sociale dans la communauté
   Autre : …….

10. A quel niveau estimez-vous qu'il y a eu amélioration de votre alimentation dans le ménage grâce au projet SAE

    Pas d'amélioration
    Un peu d'amélioration
    Une amélioration considérable
    Une grande ou très grande amélioration

11. A quel niveau estimez-vous qu'il y a eu amélioration de votre revenu dans le ménage grâce au projet SAE

Pas d'amélioration

Un peu d'amélioration

Une amélioration considérable

Une grande ou très grande amélioration

12. Globalement, quel est votre niveau de satisfaction de tout le travail effectué par ASOP, GALE, GEL ici dans votre village par ce projet de 2017 à 2021

    Pas satisfait
    Un peu satisfait
    Bien satisfait
    Très satisfait

MERCI D'AVOIR REPONDU.

ANNEXE 6

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UNE ÉVALUATION

Evaluation finale de l'OS1 du programme DGD 2017-2021 en RDC

Références IATI : BE-BCE_KBO-0422717486-PROG2017-2021-OS1-RDC_PS

A.1 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION :

Louvain Coopération (LC), l'ONG de l'Université Catholique de Louvain et membre d'UNI4COOP, le consortium de quatre ONG universitaires francophones belges, a obtenu un financement de la Direction générale de la Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) pour son programme de **Sécurité alimentaire et économique (SAE)** en RDC pour la période de 2017 à 2021.

Titre du projet :
Projet de **renforcement durable de la sécurité alimentaire et économique des ménages vulnérables au Sud-Kivu en RDC (P5-2017-2021)**.

Objectifs de ce projet :
L'objectif spécifique (Outcome) est intitulé : **« Les petits producteurs et groupes vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire et améliorent durablement leur situation économique »**.

Le projet visait initialement à **améliorer la situation économique de 3.000 ménages de petits producteurs et la volonté de favoriser une gestion durable de leur environnement dans les territoires de Kabare, Kalehe et Walungu en province du Sud-Kivu** à l'Est de la République Démocratique du Congo, en lien avec les cibles stratégiques 5 et 2 du Cadre Stratégique Commun (CSC) de la RDC. La cible stratégique 5 est intitulé « Favoriser une utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture et d'élevage, avec une attention particulière à l'agriculture familiale ». La cible stratégique 2 (dans l'approche transversale) est intitulée « Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale ».

Parties prenantes impliquées et publics cibles :
Les organisations nationales ASOP[1], GALE[2] et GEL[3] Sud-Kivu sont les 3 partenaires locaux qui se partagent de façon complémentaire l'exécution des activités du programme dans la zone d'intervention. **Les groupes cibles** sont les agriculteurs familiaux et les micro-entrepreneurs membres des MUSO[4].

[1] ASOP : Actions sociales et organisation paysanne
[2] GALE : Groupe apprenons à lire et à écrire
[3] GEL-SK : Guichet d'économie locale au Sud-Kivu
[4] MUSO : Mutuelles de Solidarité

Stade d'exécution du programme ou projet à évaluer :

Le programme a évolué tel qu'initialement conçu à sa formulation. Il prévoyait d'appuyer 3.000 ménages membres de 150 MUSO performantes. L'action a démarré effectivement en 2017 et prendra fin d'ici décembre 2021 avec des résultats ci-dessous résumés par thématique (l'annexe 3 en donne quelques informations). Selon les rapports d'exécution et de suivi du projet jusqu'en juin 2021, le dernier disponible au moment de la rédaction de ces TDR, l'ensemble des indicateurs d'OS et des résultats a évolué de manière satisfaisante et devra être atteint d'ici la fin du programme.

Les majeures adaptations qui ont eu lieu se situent au niveau des volets suivants :

1) Contexte en général : Suite à l'apparition de la pandémie du COVID-19 il y a eu adaptation pour certaines activités, notamment le nombre de participants aux réunions.
2) Soutien à l'entrepreneuriat agricole et non agricole : au niveau des équipes mobiles de formateurs (EMOFOR). Au niveau technique, et particulièrement en faveur du 3ème résultat sur la thématique micro-entrepreneuriat, il y a eu restructuration de la gestion technique et administrative des EMOFOR. La gestion de cette équipe est passée d'une supervision par deux partenaires locaux à une supervision par un seul partenaire.
3) Développement de l'élevage : Apparition de la peste du petit ruminant en 2019 et sa maitrise en 2020 grâce à la contribution de LC (parmi d'autres acteurs intéressés) à une campagne de vaccination dans la zone du projet en collaboration avec l'IPAPEL Sud-Kivu.

Futur programme (2022-2026)

Un nouveau programme intitulé « ***Rendre l'agroécologie, l'entreprenariat et l'insertion socioprofessionnelle inclusifs en RDC*** » en faveur de la même zone (à laquelle s'ajoute la ville de Bukavu et la ville de Kinshasa) et en continuité avec le programme actuel (mais pour une cible des bénéficiaires plus large) vient d'être soumis à la DGD.
Louvain Coopération et ses partenaires pourront valoriser les résultats de la présente évaluation dans la mise en place participative des plans opérationnels annuels dès 2022.

Bailleur de fonds :

- Principal bailleur : DGD (80%)
- Bailleurs secondaires : FAO, Lotus, Mangrove, NIF, WBI

Zone d'intervention :

Sud-Kivu dans les territoires de Walungu, Kabare et Kalehe.

A.2 OBJECTIF, CHAMP ET UTILISATEUR(S) DE L'ÉVALUATION

A.2.1 OBJECTIF :

Cette évaluation de fin de projet se veut de type « reddition de compte » et d'approfondissement des recommandations issues de l'évaluation intermédiaire (sur le long terme).

L'ensemble des critères CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE) doivent être évalués en insistant tout particulièrement sur **l'impact, la durabilité** et l'**efficacité** sans oublier la **contribution aux CSC**[1] **2017-2021.** L'évaluation devra aussi donner un soutien au démarrage du programme 2022-2026 (**pertinence** et **cohérence**).

L'évaluation intermédiaire avait confirmé la pertinence du programme 17-21 car les interventions sont une réponse aux préoccupations et besoins des populations. Tout en creusant cette affirmation, l'évaluation finale devra à son tour apprécier la réalisation des objectifs et des résultats sur la base des indicateurs fixés au départ. Lors de la mission de terrain, l'évaluateur disposera des dernières informations relatives aux indicateurs. L'évaluation devra néanmoins aussi apporter des éléments d'apprentissage pour alimenter nos futures interventions.

Apprentissage :
Les thématiques prioritaires à prendre en considération, notamment en raison de leur poursuite envisagée dans le programme suivant sont :

A.2.2 UTILISATEURS PRINCIPAUX :

- La DGD (bailleur principal).
- Le personnel de Louvain Coopération en charge de l'exécution et du suivi des activités, et le service de Recherche et Développement.
- Les collaborateurs de Louvain Coopération (universités et autres bailleurs des fonds).
- Le comité de suivi-évaluation d'UNI4COOP et le groupe de travail « système alimentaire durable » d'UNI4COOP.
- Les acteurs de l'action (producteurs et partenaires), des autorités locales ou autres acteurs du développement du Sud-Kivu (et ailleurs).

Les résultats seront également partagés avec les autres acteurs de la coopération belge (à travers le CSC).

A.2.3 PÉRIODE CONCERNÉE PAR L'ÉVALUATION :

L'évaluation couvrira la période de janvier 2017 jusque décembre 2021, ce qui est l'ensemble de la durée du projet. Elle portera une attention particulière sur les trois dernières années du projet.

[1] L'objectif du Cadre Stratégique Commun est de définir et de justifier une vision et des priorités communes entre acteurs belges présents dans un pays ou autour d'un thème.

A.3 TYPE D'ÉVALUATION ET APPROCHE GLOBALE

Il s'agit d'une évaluation externe de fin de programme à réaliser dans toutes les zones couvertes par le projet.

FORMULATION DES QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION

Il s'agit d'une évaluation finale externe à réaliser au niveau de chaque résultat de l'OS, dans la zone géographique visée par cet OS. Les critères d'évaluation à privilégier sont :

- Les critères CAD[2] suivants : **efficacité, durabilité, impact**, efficience et pertinence, en insistant particulièrement sur les 3 premiers critères.

- Les thématiques transversales de LC :
  - l'intégration de l'environnement dans les programmes,
  - la mise en œuvre d'une approche genre et inclusive qui tend à l'équité entre les différentes composantes sociales (femmes, enfants, hommes, jeunes, vieux),
  - l'approche partenariale et la bonne gouvernance des organisations et des partenariats publics - privés, o le caractère novateur des initiatives (dans une optique de gestion des savoirs).

QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION EN FONCTION DES CRITÈRES CAD

Critère CAD	Questions d'évaluation
Pertinence (et cohérence)	A partir des témoignages des communautés, des bénéficiaires ainsi que des partenaires et des observations libres de l'évaluatrice/évaluateur sur le terrain. Dans quelle mesure peut-on affirmer que l'OS a été atteint (les priorités et objectifs d'une ou plusieurs parties prenantes au programme ont répondu aux besoins des parties prenantes [2]?) ? La pertinence du projet sera analysée sous les angles suivants : • Du point de vue général o Le projet est-il cohérent avec les politiques internationales (ODD) et les orientations politiques de la coopération au développement belge ? o Le projet est-il cohérent avec les politiques nationales et sectorielles de développement ? • Du point de vue local o Le projet est-il cohérent avec les enjeux de développement de la zone dans laquelle il est mis en œuvre ? o L'institution dispose-t-elle de la légitimé et des compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet ? o Le projet s'articule-t-il correctement avec les actions mises en œuvre par d'autres acteurs de développement en présence ? (Sommes-nous partie prenante, voire reconnus comme référents dans des espaces de concertation et d'articulation du développement local ?) o Les moyens mis en œuvre sont-ils à la hauteur des enjeux de développement pris en considération ? o De quelle valeur ajoutée le projet peut-il se prévaloir dans la zone où il est mis en œuvre ? • Du point de vue des partenaires de développement o Le choix du/des partenaires est-il cohérent avec la problématique et les objectifs ? o Les partenaires bénéficient-ils dans leur environnement institutionnel de la légitimité nécessaire pour la mise en œuvre du projet ? • Du point de vue des bénéficiaires o Le projet apporte-t-il une réponse appropriée aux problèmes prioritaires et aux ambitions des bénéficiaires ? o Le projet s'appuie-t-il sur des dynamiques locales voulues et portées par les bénéficiaires (les bénéficiaires sont-ils sujets ou acteurs des projets, l'aide vient-elle en complément d'une mobilisation effective des bénéficiaires, l'aide est-elle proportionnelle à la capacité de mobilisation locale ? o Le projet est-il conçu en tenant compte des spécificités culturelles dans lequel il est mis en œuvre ? • Du point de vue de sa cohérence interne o Le projet véhicule-t-il une logique de développement cohérent avec les valeurs de l'organisation ?

[2] Les parties prenantes les plus importantes dans un projet sont les bénéficiaires, le bailleur de fonds et le gouvernement national ou local, ou d'autres types d'organisations intermédiaires telles que les ONG locales.

	o Des thématiques du programme, lesquelles d'entre elles semblent être les plus contribuables à ces succès ? o Le caractère universitaire de l'ONG est-il valorisé de façon pertinente sur le terrain ? Elle devra faire aussi un point sur certaines questions spécifiques au projet : **Questions transversales** : • Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à la promotion du genre et/ou la protection de l'environnement ? • Quel est le niveau d'utilisation et de maitrise des Outils d'Intégration Environnementale (OIE) par les équipes, partenaires et bénéficiaires, et quelle est la plus-value dans la promotion d'une production agricole durable ? • Quelle est l'adéquation et la plus-value des programmes de promotion de l'entrepreneuriat ? • Quel est le niveau d'accessibilité au financement des porteurs d'initiatives économiques ? • Quelle est l'adéquation et la plus-value des collaborations académiques pour la réalisation des différents objectifs du programme ? **Redevabilité et Apprentissage**
Efficacité	L'analyse de l'efficacité, qui vise à vérifier la transformation des Produits en Effets visera à répondre aux questions clefs suivantes : • Dans quelle mesure l'objectif spécifique du projet a-t-il été atteint ? Quel est le degré de réalisation des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) ? • Dans quelle mesure les bénéficiaires profitent-ils des services et biens fournis par le projet conformément à la formulation des résultats du projet et conformément à la formulation de l'objectif spécifique ? • Les résultats fournis ont-ils procuré les effets escomptés au niveau des bénéficiaires ? • Quels sont les niveaux d'utilisation et d'efficacité des services offerts par les partenaires (structures) soutenues ? • Quels facteurs externes ont eu une incidence sur l'efficacité des produits/effets compte tenu de leur importance relative ? • Comment le projet a-t-il intégré les facteurs externes ? **Apprentissage**
Efficience	L'efficience se réfère à la manière dont le projet transforme les ressources de l'intervention en produits attendus, grâce aux activités mises en œuvre. L'évaluation devra donc évaluer l'atteinte des résultats en fin de projet en tenant compte du calendrier et du respect des moyens planifiés. • Les activités réalisées permettent-elles d'atteindre les résultats attendus ? • Les ressources du projet (financières, matérielles et humaines) ont-elles été adéquates et utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats ? • Les activités ont-elles été implémentées en respectant le calendrier proposé ? • Comment les bénéficiaires apprécient-ils les activités conduites et les changements observés ? • Quelle est la capacité de Louvain Coopération à améliorer la qualité des interventions en lien avec les données produites lors de ce suivi de proximité ? **Redevabilité et Apprentissage**

Impact	Dans le cours du programme, quelles sont les grandes réalisations qui pourraient être capitalisées comme « innovations » ? Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre par ce programme et notamment ces innovations ont-elles permis d'apporter une contribution significative à l'amélioration des revenus des micro-entrepreneurs.euses et agriculteurs.trices, tout en ayant un impact positif sur l'environnement ?
	Redevabilité et Apprentissage
Durabilité	L'analyse des effets du projet vise à apprécier les changements obtenus au niveau des bénéficiaires et de leurs organisations (en termes de conditions de vie et de comportements) ainsi qu'au niveau des partenaires (en termes de renforcement de leurs capacités). a. <u>Niveau des bénéficiaires :</u> o Quels sont les effets perçus par les bénéficiaires (nature des changements : effets positifs ou négatifs, directs ou indirects générés par le projet) ? o Le projet contribue-t-il à une diminution de la vulnérabilité des populations bénéficiaires ? o Le projet contribue-t-il à renforcer de façon effective les organisations des bénéficiaires ? o Le projet contribue-t-il à promouvoir les femmes dans les espaces de concertation et de décision les concernant ? o Les effets observés sont-ils durables sur le plan organisationnel, économique, technique, social, politique ? o Dans quelle mesure les modalités actuelles de gestion des maisons de stockage et vente groupée assureront-elles leur pérennisation ? b. <u>Niveau des partenaires</u> o Le projet contribue-t-il au renforcement des organisations partenaires dans une optique d'offrir des services appropriés aux groupes cibles ? o A quels niveaux ce renforcement est-il observable : capacités organisationnelles (renforcement de l'organisation, de ses procédures, de son équipe, de sa structuration), capacités opérationnelles (maîtrise technique des activités, capacité de financement) et autres ? o Le renforcement des organisations des partenaires est-il durable sur le plan institutionnel, économique et technique (le partenaire est-il capable de poursuivre sa mission sans l'appui du projet) ? c. <u>Au niveau de l'environnement institutionnel</u> o Est-ce-que les autorités publiques ou d'autres organisations de la société civile se sont approprié certains résultats, outils ou produits du programme ? o Est-ce que le programme ou les partenaires ont communiqué leur expérience en dehors de la sphère d'activités du programme ? o Est-ce que les approches et méthodologies impulsées par l'intervention ont-elles été implémentées par les partenaires dans le cadre d'autres collaboration ? **Redevabilité et Apprentissage**

Contribution aux CSC	Dans quelle mesure le programme a-t-il pu contribuer aux cibles et approches dans lesquelles nous nous sommes inscrites ? Il s'agit des cibles et approches suivantes : - **Cible 5** « Favoriser une utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche, avec une attention particulière à l'agriculture familiale ». Cible principale. Inscrites dans toutes les approches - **Cible 2** « Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale ». Approches A, B, C, F. **Redevabilité**

QUESTIONS SPÉCIFIQUES :

- Questions spécifiques au programme évalué :

1. Avantages et inconvénients de la **stratégie partenariale** (2 partenaires intervenant pratiquement dans tous les volets sur deux zones distinctes et appuyés par le GEL-SK pour l'entrepreneuriat) ?
2. Les forces et faiblesses du choix initial de Louvain Coopération et de ses partenaires locaux de passer par les **MUSO** (mutuelles de solidarités) dans le **ciblage des bénéficiaires** (avec un regard approfondi sur l'aspect inclusivité et durabilité de l'action).
3. Le **rôle joué par les mutuelles de solidarité** dans le soutien aux initiatives socioéconomiques des femmes lors du développement de leurs activités génératrices de revenus.
4. La durabilité économique et sociale des **mutuelles de solidarités** et leur impact actuel et potentiel sur le niveau de revenu des membres.
5. Quelle est la plus-value de la **collaboration avec la SIDI** dans le cadre de cette stratégie de mutuelles de solidarité ?
6. L'efficacité d'une **formation technique en agriculture durable** dans une approche « Champs Ecole Paysan » et diverses pratiques agroécologiques (agroforesterie, lutte antiérosive, lutte biologique, intégration agriculture – élevage, compostage, …), son impact socio-économique sur le ménage du bénéficiaire direct (et éventuellement sa communauté). Quel est le potentiel de **transmission des savoirs** entre paysans (transmission horizontale) ?
7. Quelle est l'adéquation et la plus-value des programmes de promotion de l'entrepreneuriat ? Apprécier le **travail des EMOFOR** dans le temps et sur les micro-entrepreneurs(ses) dans le soutien à l'entrepreneuriat (agricole et non agricole) en incluant notamment l'évaluation de l'intérêt de la restructuration de la gestion administrative et technique des EMOFOR. Cette information nous permettra de faire le lien avec l'adaptation en cours du programme 22-26.
    a. Quelle est la valeur ajoutée perçue par les bénéficiaires (micro-entrepreneurs.euses suivis par les EMOFOR, producteurs.trices familiaux suivis) sur l'amélioration de leurs revenus et sur la préservation de l'environnement ?
    b. Sur quelle durée (dans le cycle du projet) un.e micro-entrepreneur.euse devrait être normalement suivi.e par l'EMOFOR pour lui permettre de continuer seul.e en gardant de bons résultats ?

8. Quel est le niveau d'utilisation, d'appropriation, de gouvernance, d'autonomie et de rentabilité des **unités de stockage** ?
9. Quid de la (potentielle) **collaboration avec les institutions financières**, tant vis-à-vis des mutuelles de solidarité (vues comme une première étape d'accès au système financier) que des producteurs/productrices (en termes d'accès au financement) ?
10. Quid du **crédit rotatif chèvre** (avantage, inconvénient, résultats) ?
11. L'impact des appuis aux **bénéficiaires** (MUSO anciennes et récentes) et aux **partenaires** en termes de partage des savoirs, d'accès aux facteurs de production, de renforcement des capacités, de niveau de revenu et sur leur environnement.
12. Le **système de suivi et d'évaluation** mis en place, notamment le suivi de proximité mais aussi la capacité de Louvain Coopération et de ses partenaires à améliorer la qualité des interventions en lien avec les données produites.
13. Creuser l'impact de **l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante** mise en place par le projet. Quid de la pertinence de poursuivre de l'alphabétisation de premier niveau et/ou d'upgrader la formation au second niveau (post-alpha) ?
14. Appréciation motivée de **l'intégration transversale du genre** dans les activités du projet, ainsi que sur la conscientisation des cibles sur ces thématiques.
15. Appréciation motivée de **l'intégration transversale de l'environnement** dans les activités du projet, ainsi que sur la conscientisation des cibles sur ces thématiques. Quel est le niveau d'utilisation et de maitrise des Outils d'Intégration Environnementale (**OIE**) par les équipes, partenaires et bénéficiaires, et quelle est la plus-value dans la promotion d'une production agricole durable ?
16. Quid des **complémentarités** entre programme SAE et santé ?
17. Quelle est la **plus-value des collaborations** (académiques, AGRICONGO, programme LC au Burundi, FAO, Fondation JF Peterbroeck, Miel Maya et réseau Iday) pour la mise en œuvre et l'impact du programme ?

O Questions spécifiques pour le prochain programme :

18. Soulever les points d'attention pour les éléments de continuité dans le programme 22-26.

A.4 MÉTHODE ET OUTILS SOUHAITÉS :

Le choix de la méthodologie et les approches à utiliser sont laissés aux évaluateurs·trices, mais doit être suffisamment argumenté et réfléchi en fonction des questions à analyser. Les soumissionnaires devront ainsi expliciter dans la remise de leurs offres techniques, une compréhension des termes de référence, les types d'informations et les différents outils de récolte qu'ils comptent utiliser - notamment pour assurer une triangulation de celles-ci - ainsi que les méthodes de traitement et d'analyse. Ces outils et méthodes feront l'objet de discussions lors des échanges en préparation à la mission de terrain.

Les soumissionnaires veilleront à présenter la manière dont leur approche favorise une analyse systémique qui permet de mettre en évidence les hypothèses sous-jacentes (explicites ou implicites) et de confronter les points de vue des différentes parties prenantes.

Les méthodes proposées devront prendre en compte les aspects de participation des différents groupes d'acteurs : focus groups, entretiens, visites de terrain, observation participante… Il est donc essentiel de recueillir un maximum d'informations de première ligne auprès des bénéficiaires et au départ d'observations directes lors de la phase d'analyse - jugement -conclusion de l'évaluation. Par contre, pour la phase relative aux recommandations, une collaboration étroite avec les équipes du programme en RDC (LC et les partenaires locaux) est souhaitée.

Une note de cadrage sera élaborée à l'issue de la phase documentaire et contiendra l'explication sur les méthodes et outils d'évaluation qui seront utilisés lors de la missi on de terrain, retenus en commun accord, et leur justification.

La langue à utiliser est le français.

A.5 COMPÉTENCES REQUISES

Pour exécuter cette évaluation, les compétences suivantes sont requises :

- Détenteur d'un diplôme universitaire en lien avec les thématiques traitées : agronome / économiste / socio-économiste / sociologue rural et environnement ou équivalent.
- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projet de développement, dans le domaine de la coopération internationale, (un atout si expérience avec des programmes financés par la DGD).
- Bonne connaissance en analyse et traitement des données quantitatives et qualitatives.
- Sensibilité aux thématiques du genre, de l'environnement, droits des groupes marginalisés, jeunesse, et liens possibles.
- Capacité à évaluer des solutions innovantes et adaptées dans un contexte donné.
- L'évaluateur peut être un expatrié ou un national, l'essentiel est d'être capable de pouvoir travailler de manière indépendante avec ou sans co-évaluateur du milieu pour appuyer la traduction lors des entretiens.
- Le consultant doit répondre aux exigences suivantes :
    - Preuve de plusieurs missions d'évaluations au cours des 5 dernières années.
    - Connaissance du contexte local spécifique de l'est de la RDC (y compris les développements et contraintes politiques, économiques, sociaux, culturels, technologiques, juridiques et éthiques actuels et leurs effets sur le plans sanitaires). ○ Maîtrise de la théorie du changement. ○ Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et excellentes capacités de rédaction dans cette langue. Notions de langue swahili est un atout.

A.6 BUDGET

- Ces montants couvrent tous les frais liés à l'évaluation (honoraires, transports internationaux, hébergement et per diems, visa ...).
- Le programme mettra un véhicule à disposition pour les déplacements internes et visites sur le terrain liés à la mission.

A.8. MODALITÉS DE L'EXPERTISE :

A.8.1 CONTENU SOUHAITÉ POUR L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Au minimum :

- Une note de compréhension des **termes de référence**, ainsi que la manière dont le contexte et les questions d'évaluation ont été comprises en relation avec la théorie du changement.
- Une description de **l'approche méthodologique** envisagée pour répondre aux questions et aux objectifs exposés dans les termes de référence décrivant précisément les outils de collecte d'informations qui seront mobilisés au cours de l'évaluation. Ainsi que la garantie que ces méthodes apportent au respect des principes éthiques énoncés ci-après. Le profil des personnes qui seront observées, interrogées, …
- Un **chronogramme indicatif** de la mission ainsi qu'une estimation des coûts en termes de hommes/jour.
- Une présentation des **expériences** du ou des experts et des **références** (liste de clients antérieurs) en mettant en évidence les aspects particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée. Le CV et les références du ou des évaluateurs (pas plus que 3 pages).
- Une **offre financière** comportant le budget détaillé en euros TTC de la prestation.

Principes éthiques : autonomie et confidentialité, neutralité de l'équipe évaluatrice, validité et fiabilité des informations.

A.8.2. DOCUMENTS À CONSULTER

- Programme quinquennal UNI4COOP 2017-2021 RDC
- ACC (Analyse contextuelle conjointe) et CSC (Cadre Stratégique Commun) RDC
- Le DPI (Document du Projet Interne)
- Plan de développement national santé RDC (en cours)
- Les différents rapports narratifs
- Le rapport narratif 2021

Le soumissionnaire pourra poser des questions et demander à consulter des documents complémentaires pour la rédaction de l'offre. S'il le juge utile, il pourra adresser la demande (uniquement par écrit) à Olivier MATUMAINI (omatumaini@louvaincooperation.org) en copiant Karlien JOLIE (kjolie@louvaincooperation.org).

Après sélection :

L'expert·e pourra demander à consulter tout document qu'il jugera utile (rapports, liste des groupements et bénéficiaires, avenants aux conventions partenariales, …).

A.8.3. MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA MISSION DE TERRAIN

Tout le travail se passera en RDC. LC s'assure du bon déroulement du processus et de la qualité des produits. Pour garantir la qualité des échanges, plusieurs moments d'interactions doivent être prévues :

- Après la signature du contrat, une **réunion de cadrage** (qui pourra se faire par skype) aura lieu avec le·la soumissionnaire sélectionné·e, avant sa mission de terrain. Suite à cette réunion, il·elle rédigera une note de cadrage au cas où les contours de la mission devraient être revus par

rapport à la proposition initiale, sur base de la prise de connaissance de la documentation qui lui sera remise et des premiers échanges.

- En début de mission, avant le départ sur terrain, il y aura une réunion de briefing sur place à Bukavu avec l'équipe du bureau de LC en RDC.
- L'évaluatrice ou l'évaluateur prévoira **un débriefing à la fin de la mission** de terrain, organisée avec les acteurs principaux, notamment l'équipe locale de Louvain Coopération et ses partenaires locaux à Bukavu pour une restitution préliminaire.
- Une **réunion post remise du rapport provisoire** sera organisée par l'évaluatrice ou l'évaluateur avec le comité de pilotage. Elle permet des ajustements avant la remise du rapport final.
- Une **réunion de discussion** à l'issue de la remise du rapport définitif devra être organisée par l'évaluatrice ou l'évaluateur. Celle-ci permet à tous de mieux comprendre la nature des recommandations.
- Après la formulation de la réponse managériale sur base du rapport d'évaluation définitif, une **réunion post-évaluation** est nécessaire. Sa localisation sera à convenir compte tenu du lieu de résidence de l'évaluatrice ou l'évaluateur.

L'équipe opérationnelle de Louvain Coopération basée en RDC sera disponible pour faciliter le bon déroulement de l'évaluation (contacts, informations générales, assistance logistique…) tout en garantissant son indépendance.

A.9. MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE CONTRACTUALISATION

A.9.1. MODALITÉS DE SÉLECTION

Les offres techniques et financières devront parvenir, sous format électronique à Karlien Jolie,

kjolie@louvaincooperation.org, en mettant en copie Olivier Matumaini, omatumaini@louvaincooperation.org et Marc Nabushosi, mnabushosi@louvaincooperation.org.

Un comité de pilotage composé de 3 à 4 personnes évaluera les propositions selon la grille suivante :

Critères	Poids relatif
Profil du ou des experts	40
Qualifications, expériences et compétences	10
Expérience de la problématique à évaluer	20
Connaissance du contexte local	10
Offre technique et méthodologique	40
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	20
Démarche méthodologique proposée	20
Offre financière	20
Prix de la prestation	10

Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	10
Total	100

A.9.2. MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION

Le paiement des honoraires se fera en trois tranches : 40 % à la signature du contrat, 30 % à la remise du rapport provisoire et 30 % après approbation du rapport définitif dont la qualité sera appréciée par le comité de pilotage sur base d'une grille d'appréciation (disponible sur demande). Les per diem seront payés au démarrage de la mission sur base d'une déclaration de créance. Les autres frais seront payés sur base de la remise des justificatifs ad hoc.

A.9.3. LIVRABLES ATTENDUS :

- **Un rapport complet** construit de la manière suivante :
    1. Résumé des principales conclusions et recommandations.
    2. Objectif, champ de l'évaluation et contexte.
    3. Définition des principaux concepts utilisés.
    4. Approche méthodologique et sa justification et les contraintes rencontrées.
    5. Constatations (avec mention des sources).
    6. Les conclusions = jugement apportant une réponse aux questions d'évaluation posées. Toute analyse sous-jacente sera formulée de manière explicite.
    7. Les recommandations, argumentées, concrètes, réalistes et opérationnelles, à mettre en œuvre dans la suite du programme ou dans les futures interventions et en relation avec les questions d'évaluation.
    8. Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement.
    9. Annexes : Données brutes anonymes.
- **Un document de reddition de compte synthétique** de +/- trois pages à destination du grand public, des membres de Louvain Coopération, des bénéficiaires, etc. qui présente les principales conclusions et recommandations en rapport avec les questions d'évaluation posées, avec des illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et au moins un témoignage de bénéficiaire.
- **Une présentation de restitution** (Power Point, Prezi…).

Les documents seront écrits en français et envoyés sous format électronique, et papier pour la version finale du rapport.

A.10 CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Processus	Date limite
Publication de l'appel d'offres	1 octobre 2021

Date limite pour les questions complémentaires (uniquement par écrit)	20 octobre 2021
Soumission des offres techniques et financières (uniquement par écrit)	1 novembre 2021
Dépouillement et choix de l'évaluateur	Du 2 au 15 novembre 2021
Information à l'évaluateur sélectionné (et partage de la proposition de contrat)	16 novembre 2021
Signature du contrat (et son démarrage)	20 novembre 2021
Réunion pré-cadrage entre LC et l'évaluateur.trice	Entre le 20 et le 25 novembre 2021
Remise d'une note de cadrage	30 novembre 2021
Réalisation de la mission	Entre décembre 2021 et fin janvier 2022
Réunion de débriefing post mission de terrain	Début février 2022
Remise du rapport provisoire	20 février 2022
Remise du rapport définitif	15 mars 2022
Réunion relative à la réponse managériale	30 mars 2022